

ALGÉRIE-AFRIQUE

Début des travaux de la 1^{re} assemblée générale d'Afripol

Les travaux de la première assemblée générale du Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol) ont débuté hier à Alger, en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal et du président de la Commission de l'Union africaine, Mahamat Moussa Faki. La tenue de cette assemblée générale, qui marquera "l'institution effective" de ce mécanisme, intervient après l'adoption des statuts d'Afripol, lors de la 28^e session ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, tenue à Addis-Abeba les 30 et 31 janvier 2017.



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

24° : ALGER
36° : TAMANRASSET

Lundi 15 mai 2017 - 18 Shaabane 1438 - N° 1606 - 4^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-UA-ONU

M. Messahel représente le Président Bouteflika au sommet du Comité de l'UA sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU

P. 24

ALGÉRIE-UA

M. Sellal reçoit le président de la Commission de l'UA Faki Mahamat

P.p 5-24

ALGÉRIE-ONU-MALI

Un responsable onusien rend hommage à l'Algérie pour son rôle dans le règlement des crises en Afrique

P. 24

RÈGLEMENT DU CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL :

M. Lacroix réitère la volonté du SG de l'ONU pour relancer les négociations

P. 24

FINANCES

Portes ouvertes sur l'administration fiscale du 21 au 25 mai



Des journées portes ouvertes sur l'administration fiscale seront organisées du 21 au 25 mai en cours, apprenait-on hier de la Direction générale des Impôts (DGI). L'organisation de ces journées intervient dans le cadre des orientations des pouvoirs publics relatives à la mise en œuvre du nouveau modèle de croissance économique, et qui s'inscrivent en droite ligne avec les objectifs du programme de modernisation du ministère des Finances, explique la même source. Visant à rapprocher davantage l'administration fiscale des citoyens, ces journées seront focalisées sur deux thématiques principales, à savoir les mesures de simplification et d'allègement de l'impôt forfaitaire unique (IFU) et le dispositif de rééchelonnement des dettes fiscales des entreprises en difficultés financières.

P. 6



LÉGISLATIVES

M. Derbal, président de la HIISE : «Les lois régissant le processus électoral en appellent à plus de réforme et révision»

P. 3

OUARGLA: Exploiter les énergies renouvelables pour atteindre le développement durable

P. 7

PROGRAMME PAJE : Lancement prochain d'une plateforme d'orientation et d'accompagnement des jeunes

P. 7

SANTÉ

CANCER DE LA PEAU

Une mutation génétique augmenterait les risques

P.p 12-13

SAISON ESTIVALE:

La Protection civile lance une campagne de sensibilisation pour protéger la vie des citoyens

P. 3

FOOTBALL

SÉLECTION ALGÉRIENNE

Lucas Alcaraz entame une tournée européenne

P. 22

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Deux (02) narcotrafiquants arrêtés et saisis d'une importante quantité de kif traité à Ghardaïa

P. 3

CE MATIN AU CNFPS DE BIRKHADEM Journée d'information sur les programmes d'accompagnement de la famille en situation difficile

À l'occasion de la Journée internationale de la Famille, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Mounia Meslem Si Amer, présidera ce matin à 09h au Centre national de formation, des personnels spécialisés de Birkhadem, l'ouverture de la journée d'information sur «Les programmes d'accompagnement de la famille en situation difficile». Prendront part à ce séminaire les repré-

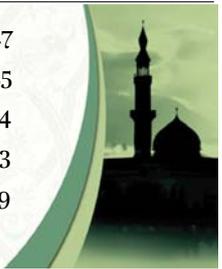
sentants des départements ministériels concernés, des directeurs de l'action sociale des wilayas limitrophes, des associations ainsi que les experts et les chercheurs universitaires. Cette journée a notamment pour objectif de voir la réalité de la famille et la définition de programmes d'accompagnement familial et les moyens de résoudre les problèmes sociaux et économiques rencontrés par la famille algérienne.



Horaires des prières

Lundi 18 chaabane 1438

Fajr	03:47
Dohr	12:45
Asr	16:34
Maghreb	19:53
Isha	21:29



CE MATIN AU CIC 18^e Forum international pharmaceutique



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdelmalek Boudiaf, présidera ce matin à partir de 8h30 au Centre international de conférences (CIC) d'Alger, l'ouverture des travaux de la 18^e édition du Forum international pharmaceutique.

JEUDI AU CRASC D'ORAN Table-ronde sur le thème «Mouvement associatif et préservation patrimoniale»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise jeudi 18 mai à partir de 14h, une table-ronde sur le thème «Mouvement associatif et préservation patrimoniale».

CE MATIN AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE Signature d'un Protocole de coopération entre l'Algérie et le Mali



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Tayeb Louh, procédera ce matin à partir de 10h au siège de son dépar-



tement ministériel, à la signature d'un Protocole de coopération avec son homologue malien M. Mamadou Ismaila Konaté.

JUSQU'AU 23 MAI À MÉDÉA Village des diabétiques «Dépistage et prise en charge de la maladie»

La wilaya de Médéa, organise jusqu'au 23 mai au niveau du stade Si Hamdane, la manifestation «Village du diabète pour le dépistage précoce et le traitement de la maladie».



MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Recueil de témoignages



Le Musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h, la 15⁸e rencontre consacrée à l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de Libération nationale.

MERCREDI AU CERCLE FRANTZ-FANON Atelier d'écriture

Dans le cadre de la 18^e édition du Festival européen en Algérie, la Délégation de l'Union européenne organise un atelier d'écriture, mercredi 17 mai de 14h à 17h au Cercle Frantz Fanon (Oref) Alger.



Météo



	Max	Min
Alger	24°	13°
Oran	26°	15°
Annaba	24°	13°
Béjaïa	23°	13°
Tamanrasset	35°	22°

VENDREDI AU THÉÂTRE DES SABLETTES Spectacle du ballet d'Alger

Le ballet de la wilaya d'Alger, composé de jeunes artistes danseuses et danseurs, donnera une représentation de danse folklorique, vendredi 19 mai à 17h au théâtre des Sablettes.



SEAL Suspension de l'AEP dans certaines communes de l'ouest d'Alger

L'alimentation en eau potable dans certaines communes de l'ouest d'Alger sera suspendue aujourd'hui à 03h, a indiqué la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (SEAL) dans un communiqué. Cet arrêt engendrera une "forte perturbation" au niveau des communes de Sidi Rached et de Tipasa (partie haute) et une "suspension totale" de l'alimentation en eau potable qui touchera les communes de Koléa, Fouka, Douaouda, Chaïba, Bousmail et Khemisti dans la wilaya de Tipasa, précise la même source. D'autres perturbations pourront être ressenties, au niveau des communes situées sur la chaîne côtière d'Alger, à savoir Mehelma, Zerelda, Staoueli et Ain Bénian. Selon SEAL, c'est dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2017, que la société Myah Tipasa, en charge de l'exploitation de la station de dessalement de Fouka a programmé l'arrêt total de l'usine pour des travaux de maintenance préventive". SEAL rassure ses clients des communes impactées que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement durant la journée du jeudi.



AUJOURD'HUI À L'ENSSMAL Atelier au profit des jeunes entrepreneurs

Dans le cadre des activités de la maison de l'entrepreneuriat, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) Alger-Ouest et l'École nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ENSSMAL), organisent à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 17 mai à l'ENSSMAL, un atelier sur comment trouver, analyser, tester et structurer une idée de projet à l'aide du Business Model Canvas.



LIBRAIRIE CHAÏB DZAIËR Rencontre demain sur «l'Histoire des musées en Algérie»

Les éditions ANEP, organisent demain mardi 16 mai à partir de 15h à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une rencontre intitulée «Histoire des musées en Algérie: Bou Saâda, Bardou» animée par Mme Berkahom Ferhati, historienne et anthropologue.

RECHARGES MAXY HAYA Ooredoo dévoile sa campagne de communication avec Madjid Bouguerra

Ooredoo poursuit l'enrichissement de ses services, et choisit le footballeur emblématique algérien Madjid Bouguerra pour annoncer la commercialisation de sa recharge MAXY Haya ! à travers une large campagne de communication autour d'un spot télévisé inédit. Après le succès de sa campagne Haya !, avec la participation exceptionnelle de la star mondiale du football, Zinedine Zidane, Ooredoo lance une nouvelle campagne de communication pour ses nouvelles recharges MAXY Haya ! axée autour d'un spot TV dans lequel le « Magic » offre aux Algériens une visite guidée dans le monde Haya ! Cette campagne publicitaire incarne la volonté de Ooredoo de faire vivre à ses clients une expérience unique de la téléphonie mobile. Le spot tv est une invitation par l'Ambassadeur de la marque Ooredoo, Madjid Bouguerra à découvrir un nouveau monde de communication en haut débit, où les communications sont illimitées avec un large accès aux contenus. Bénéficiant d'une forte visibilité sur les principales chaînes de télévision nationales, la campagne est également diffusée sur les grands supports médiatiques notamment la presse écrite, les médias électroniques et l'affichage urbain.



Législatives M.DERBAL, PRÉSIDENT DE LA HIISE : «Les lois régissant le processus électoral en appellent à plus de réforme et révision»

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a affirmé hier à Alger, que l'expérience de celle-ci a démontré que les textes juridiques régissant le processus électoral nécessitaient «plus de réforme, de révision et de renouveau».



«L'expérience modeste de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) en application de ce que lui confère la Constitution, a démontré pragmatiquement que les textes juridiques régissant le processus électoral nécessitent davantage de réforme, de révision et de renouveau dans leurs différents aspects», a indiqué M. Derbal dans une allocution lors de la réunion du conseil de l'instance pour adoption du rapport final sur les législatives du 4 mai.

Il a souligné tout particulièrement les lois organiques et les décrets réglementaires, insistant sur l'importance de «définir avec précision certaines prérogatives de responsables administratifs au niveau local afin que chaque partie assume ses responsabilités loin de tout arbitraire

ou irrespect de la loi et que l'instance puisse accomplir sa mission».

L'intervention efficace de l'instance auprès des concernés par l'opération électorale «avait besoin de plus d'adaptation des lois et règlements en vigueur», a-t-il poursuivi.

A ce propos, M. Derbal a précisé que la question «requiert à l'avenir, un élargissement des prérogatives de l'instance tout en mettant en place des mécanismes juridiques qui définissent l'action de contrôle qui est du seul ressort de celle-ci tout en veillant à l'application de la loi et à la réunion de tout ce qui est susceptible d'assurer des élections propres, seul garant de la confiance, de la quiétude et de la stabilité».

Il a estimé également que «le jour du scrutin, plusieurs responsables de centres et bureaux de

vote et autres parties en charge de l'organisation agissaient sur la base de certains usages qui influent négativement sur le cours et la crédibilité de l'opération électorale».

L'application de la loi relative aux élections «différait d'une région à une autre et certains comportements ne reposaient sur aucun référent juridique mais leurs auteurs ont considéré l'intérêt de la sphère de pouvoir dont ils jouissent», a-t-il encore dit.

M. Derbal a souligné par ailleurs que son instance «a reçu 570 plaintes le jour du scrutin», précisant que «le facteur temps était décisif sachant que toutes les contestations exigeaient une réponse urgente et une intervention immédiate. Parmi ces contestations, figurent celles liées à des affaires pou-

vant influencer négativement sur la crédibilité des élections du 4 mai et dont 38 ont été déferées devant le procureur général. L'HIISE a reçu lors de la campagne électorale de nombreuses plaintes à l'intérieur et à l'extérieur du pays notamment de la part des formations politiques soit 190 à 435 plaintes».

Après avoir rappelé que le scrutin du 4 mai «s'est déroulé dans le calme et dans le respect de loi», il a précisé que les prochaines élections «exigent des efforts plus soutenus, davantage de moyens et de mobilisation et une meilleure coordination entre les membres de la HIISE». La rencontre, qui se poursuit à huis clos, sera sanctionnée par l'adoption du rapport final avant de le soumettre au président de la République.

RÉSULTATS DES LÉGISLATIVES DU 4 MAI : Le parti Ahd 54 n'a introduit aucun recours auprès du Conseil constitutionnel

Le président du parti Ahd 54, Ali Fawzi Rebaine, a indiqué hier à Alger, que sa formation politique n'avait introduit aucun recours auprès du Conseil constitutionnel concernant les résultats des législatives du 4 mai 2017.

Lors d'une conférence de presse qu'il a animée au siège du parti, M. Rebaine a indiqué que sa formation politique «s'intéressait plus à la valeur ajoutée que la nouvelle Assemblée nationale populaire (ANP) devra apporter, pour défendre l'intérêt des citoyens qu'aux résultats obtenus lors de ces législatives».

A ce titre, M. Rebaine a fait part de «son pessimisme quant à la capacité de la nouvelle ANP à opérer le changement qui devra permettre de remédier aux multiples questions notamment la corruption et le chômage».

A cette occasion, M. Rebaine a appelé à «examiner la question de l'abstention électorale et de rechercher les moyens de rétablir la confiance du citoyen en œuvrant sérieusement à trouver les solu-



tions aux multiples questions posées dont la préservation du pouvoir d'achat du citoyen».

Le président du parti Ahd 54 a, par ailleurs, mis en exergue l'importance de «élargir les prérogatives des assemblées élues, et ce, en vue de concrétiser «le véritable développement», a-t-il dit.

Au volet économique, M. Rebaine a réitéré l'importance de «réaliser l'autosuffisance et de

créer de la richesse hors hydrocarbures pour garantir l'avenir de l'Algérie, un pays qui recèle d'énormes ressources souterraines».

Il convient de rappeler que le parti Ahd 54 a remporté (02) sièges lors des dernières législatives du 4 mai, selon les résultats provisoires proclamés par le Conseil constitutionnel.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE Deux narcotrafiquants arrêtés et saisie d'une importante quantité de kif traité à Ghardaïa



Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a arrêté, samedi à Ghardaïa, deux narcotrafiquants à bord d'un camion chargé d'une importante quantité de kif traité s'élevant à 450 kilogrammes, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement de l'ANP a arrêté, le 13 mai 2017 à Ghardaïa/4 RM, deux (2) narcotrafiquants à bord d'un camion chargé d'une importante quantité de kif traité s'élevant à quatre (4) quintaux et 50 kilogrammes», note la même source.

Par ailleurs, un autre détachement a intercepté à Tamanrasset/6 RM «un véhicule tout-terrain et 1310 litres de carburant», ajoute le communiqué.

SAISON ESTIVALE : La Protection civile lance un campagne de sensibilisation pour protéger la vie des citoyens

Une campagne de sensibilisation sur les risques susceptibles de survenir durant la saison estivale a été lancée hier à l'initiative de la Protection civile dans toutes les wilayas du pays, pour réduire le nombre d'accidents et protéger les vies humaines, indique un communiqué de ce corps de protection et de sauvetage.

Un programme diversifié sera mis en place, dans cette perspective, pour assurer une diffusion large des consignes de sécurité prévues et inculquer aux citoyens la culture du risque et en atténuer leurs conséquences.

Les dangers de la mer, la baignade dans les réserves d'eau, les barrages et les retenues d'eau, la prévention des feux de forêt et récoltes, l'envénement scorpionique et les accidents de la circulation, sont autant de risques inscrits au centre de cette campagne de sensibilisation qui couvrira l'ensemble des unités de la Protection civile implantées sur tout le territoire national, durant la saison estivale.

Les actions de proximité concerneront les localités à risques particulièrement, ainsi que les zones enclavées et seront menées à travers des caravanes de sensibilisation sur les plages et les massifs forestiers.

S'agissant des baignades dans des barrages et autres réserves d'eau, un phénomène qui ne cesse de se généraliser à travers le territoire national et qui provoque des dizaines de morts annuellement, la Protection civile prévoit le lancement d'une caravane d'information sur les dangers prévalant dans les zones interdites à la baignade qui n'offrent aucune condition de sécurité en raison de l'importance de la vase s'y déposant.

Au cours de l'année 2016, un total de 106 cas de décès ont été enregistrés et dont la majorité sont des enfants, selon un bilan établi par Protection civile qui lance, dans ce contexte, un appel pour le respect des consignes de sécurité afin de garantir aux citoyens un été sans dangers.

Nécessité d'une stratégie pour faire face au discours religieux haineux

Les participants au deuxième colloque international sur le discours religieux dans les médias ont insisté, hier à Mostaganem, sur la nécessité d'une stratégie pour faire face au discours religieux haineux. Lors de la deuxième et dernière journée de cette rencontre, les participants ont mis l'accent sur la préservation des constantes et de la référence religieuse nationale avec une nouvelle approche.

Dans ce contexte, Boudehane Yamine, de l'université de Sétif, a insisté sur la rationalisation du discours religieux dans les médias, incluant l'objectivité et des valeurs pour faire face au discours de la haine, de la violence, de l'extrémisme et du fanatisme. Pour sa part, Alaeddine Khelifa d'Irak a appelé à produire un discours religieux puisant de véritables sources, soutenant que le foisonnement du discours a conduit à des tendances extrémistes.

Le conférencier a insisté sur la nécessité de prononcer "exposer un discours commun de sorte à renforcer l'unité de la nation et l'immuniser contre les discours cultivant la violence, la haine et l'extrémisme qui altèrent l'image de l'Islam et d'adopter des styles nouveaux de dialogue. Mohamed Rebaaba de Jordanie a, quant à lui, appelé à renouveler le discours religieux en adoptant une charte d'honneur, à Mostaganem, pour sa généralisation à travers le monde musulman pour faire face à l'intégrisme du discours religieux.

Les travaux de cette rencontre se poursuivent par une série de communications traitant, entre autres, du "discours religieux dans les médias", "discours religieux dans les supports électroniques", de "la diversité du discours religieux dans les chaînes satellitaires" et du "discours religieux extrémiste dans les médias classiques et modernes".

Ce colloque international est initié par le ministère des Affaires religieuses et Wakfs, en collaboration avec le laboratoire des études de communication et d'information de l'université de Mostaganem.

SELON LE VICE-PRÉSIDENT DU C-RA, MOHAMED LAÏD AGOUNI

Le Croissant-Rouge algérien exécute les programmes humains en faveur des réfugiés sahraouis

Le vice président du Croissant-Rouge algérien (CRA), Mohamed Laid Agouni, a indiqué samedi à Souk Ahras que cet organisme «exécute les programmes humains de l'Etat algérien en faveur des réfugiés sahraouis dans des camps d'été, supervisés par les Nations Unies».

S'exprimant lors d'une journée «Portes ouvertes» sur les activités du CRA, organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Croix et du Croissant rouges, le même responsable a précisé que le Croissant-Rouge algérien œuvre pour «la relance de l'esprit de la solidarité historique connue chez les Algériens avec tous les peuples opprimés».

Lors de cette manifestation, tenue en présence de 30 étudiants sahraouis et autres tunisiens et yéménites, M. Agouni a ajouté que des aides humanitaires ont été acheminées vendredi vers l'Irak, ce qui renvoie, a-t-il dit, sur «le rôle du CRA comme partenaire de l'Etat algérien dans l'exécution des programmes du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

Le CRA s'emploie, à travers sa présence sur le terrain, «à afficher sa solidarité avec les peuples opprimés dans les crises, les guerres et les conflits, comme en Libye, au Sahara occidental ou au Mali, à travers des actions de solidarité», a indiqué le même responsable.

A l'approche du mois de Ramadhan, l'antenne locale du CRA s'emploie à élargir le cercle de ses activités et à relancer l'esprit de l'entraide entre les citoyens, a-t-il soutenu, ajoutant que le CRA œuvre à respecter ses programmes d'aide et de soutien aux démunis dans ce genre d'occasions.

Le CRA œuvre également en prévision du mois sacré à élargir son cercle d'actions de solidarité avec la communauté algérienne établie en Tunisie de la ville d'El Kef vers la capitale tunisienne et dans la ville de Gafsa notamment.

Pour sa part, le représentant des étudiants sahraouis de l'université de Souk Ahras, Fekou Hamdene Mebarak, a précisé que l'étudiant sahraoui s'emploie à faire connaître la cause sahraouie et à sensibiliser le monde quant à la situation des réfugiés et celle de ceux qui vivent dans les territoires occupés du Sahara occidental et subissent au quotidien tortures et assassinats. Cette journée «Portes ouvertes» à laquelle ont assisté des représentants du CRA des wilayas de Tébessa, d'Annaba, d'El Tarf et de Guelma, a été marquée par l'organisation d'une exposition qui met en exergue l'histoire et les activités de cet organisme depuis sa création en 1956.

Une grande affluente a également caractérisé cette manifestation, où les visiteurs ont observé des haltes devant les stands du Croissant-Rouge algérien dans ses actions de premiers secours et de gestion des catastrophes particulièrement.

RELIGION : M. MOHAMED AÏSSA L'A ANNONCÉ « Révision profonde des systèmes de formation des imams »

Le ministre des Affaires religieuses et Wakfs et ministre des Moudjahidine par intérim, Mohammed Aïssa, a indiqué samedi à Mostaganem que son département ministériel œuvre à une profonde révision des systèmes de formation des imams et du discours religieux.

Dans son allocution d'ouverture de la deuxième édition du colloque international sur «le discours religieux dans les médias», Mohammed Aïssa a appelé à faire des multimédias un élément complémentaire au rôle de la mosquée pour lui accorder une mission sociale plus étendue lui permettant de traiter de thèmes politiques, sociaux et économique et, par conséquent, former et influencer sur l'opinion publique.

«Nous devons sortir de ce colloque avec une réflexion positive dans le sens d'introduire l'imam dans les cercles de formation où il actualise ses connaissances en pédagogie et ceux de l'université l'habilitant à mieux faire circuler l'information», a souligné le ministre en substance, invitant les imams à se spécialiser dans l'art de l'éloquence pour être mieux persuasifs et véhiculer clairement les discours religieux aux récepteurs.

Mohammed Aïssa a également appelé à poursuivre le travail commencé à Guelma, lors d'un atelier organisé à l'issue des rencontres de son ministère avec l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, en vue d'aboutir à une charte d'éthique régulant le discours religieux dans les médias, partant d'une référence religieuse uniformisée prônant la modération. Au passage, il a insisté sur la nécessité de comprendre la religion suivant la référence nationale sans occulter les efforts des ancêtres et des cheikhs ayant prôné une voie modérée en Andalousie qui continue de susciter l'admiration des non musulmans, tout en exhortant les professionnels de l'information, du culte et les imams à réhabiliter les ulémas d'Algérie et à défendre l'identité algérienne, maghrébine et arabe.

Le ministre a souhaité, mais aussi insisté, à ce que le colloque sorte avec une charte sur laquelle se référerait l'autorité de régulation de l'audiovisuel en Algérie.

M. Aïssa a, en outre, mis en garde contre la rumeur qui peut détruire les nations, véhiculer la haine et noircir la réalité, exhortant les imams, cheikhs de zaouias, membres des conseils scientifiques des wilayas et des directions des affaires religieuses et des universités à faire face à la rumeur colportée par les réseaux sociaux et les idées destructrices nuisant à l'image de l'Islam et des musulmans. Ce colloque de deux jours regroupe des imams et des universitaires de plusieurs pays arabo-musulmans dont l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Egypte, la Jordanie, le Maroc et l'Algérie, en présence d'un représentant de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, du président de l'union nationale des zaouias et président de l'Union mondiale de soufisme Mohamed Omar Chaalal.

Cinq axes principaux ont été retenus pour ce colloque abordant, entre autres, «le discours religieux dans les médias», «le discours religieux dans les supports électroniques», «la diversité du discours religieux dans les chaînes satellitaires» et «le discours religieux extrémiste dans les médias classiques et modernes».

Ce colloque international est initié par le ministère des Affaires religieuses et Wakfs en collaboration avec le laboratoire des études de communication et d'information de l'université de Mostaganem.

Par ailleurs, le ministre a posé la première pierre pour la construction de la mosquée «Souheil Ibn Amr» à «Sablettes» (commune de Mazaghran), avant d'inspecter les travaux du projet de réaménagement de la place de la mosquée «Qoba» et d'inaugurer quatre locaux d'investissement wakf au chef-lieu de wilaya.

Création d'une instance de consultation indépendante pour la fetwa avant la fin de l'année en cours

Mohamed Aïssa a annoncé, la création avant la fin de l'année en cours d'une instance de consultation indépendante pour la promulgation des fet-

was. Animant une conférence de presse en marge de l'ouverture du deuxième colloque international sur le discours religieux dans les médias, le ministre a souligné que cette instance sera composée d'imams au niveau des conseils scientifiques de wilayas, d'universitaires (sciences islamiques, médecine, astronomie, économie, sociologie et psychologie, ...).

Il a rappelé que l'instance de fetwa existe en Algérie et relève du Haut conseil islamique et qu'un décret présidentiel a été promulgué pour sa réorganisation sur proposition de son président et avec l'accord du gouvernement.

Par ailleurs, le ministre a appelé les responsables des chaînes satellitaires à se conformer au discours religieux de modération prôné en Algérie, ajoutant que l'autorité de régulation de l'audiovisuel a adressé des correspondances à ces chaînes au sujet des contours de ce discours. M. Aïssa a annoncé également le lancement prochain d'une chaîne de télévision sur internet relevant de son département ministériel.

Concernant la nouveauté de la saison du Hadj, le ministre a fait savoir que cette année le visa sera délivré par voie électronique par les autorités saoudites au mois du Ramadhan soulignant que l'Arabie Saoudite compte numériser le Hadj et que l'Algérie est prête pour cela à 100%. «Nous procéderons prochainement à l'introduction des informations sur le réseau électronique à travers des agences touristiques publiques et privées et à l'hébergement électronique», a-t-il déclaré. Le ministre a également informé que le bracelet électronique appliqué par le ministère des Affaires religieuses et Wakfs l'an dernier ne sera pas utilisé étant donné que les autorités saoudiennes ont introduit un bracelet électronique gratuit comportant des informations d'Algérie. Il a aussi rassuré que le coût du hadj ne sera pas cette année élevé par rapport aux années précédentes, signalant que le coût de location en Arabie Saoudite a été revu à la baisse.

Aucun pays n'a loué des hôtels 3 et 4 étoiles situés à 900 mètres des Lieux saints de l'Islam pour plus de 5,370 rials, a-t-il fait remarquer.

MÉDIAS:

Adopter un discours religieux respectant la liberté d'innovation et l'ijtihad

Le représentant de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, Dr Ahmed Bayodh a appelé, samedi soir à Mostaganem, les médias à adopter un discours religieux respectant la liberté d'innovation et l'ijtihad, basé sur les vraies principes de l'Islam.

Dans une intervention lors du deuxième colloque international sur le discours religieux dans les médias, Dr Bayodh a insisté sur la contribution à une presse religieuse nouvelle prônant la modération et se référant au Coran et à la Sunna, loin de tout intégrisme.

Il a appelé, au passage, à barrer la route devant les chaînes de propagande cultivant la haine, la violence et la destruction, à lutter contre le fanatisme et à s'ouvrir sur les civilisations, mettant l'accent sur la création d'une presse spécialisée.

«Nous pouvons aujourd'hui en Algérie présenter un modèle honorable de notre nation arabo-musulman partant du capital expérience dans la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme», a-t-il souligné insistant sur le sérieux et le professionnalisme pour préserver l'identité et les valeurs de la société et consacrer la voie de modération, promouvoir la presse religieuse écrite et audiovisuelle et contribuer à la formation du citoyen

et au développement de la citoyenneté, de la communication positive et interactive.

Dr Bayodh a encore affirmé que l'Autorité de régulation de l'audiovisuel œuvre à travailler avec tous les acteurs (académiciens, experts, spécialistes, journalistes et autres) exerçant dans le champs de la Daawa et avec les décideurs pour une organisation des médias dans le respect du droit à la liberté, à l'innovation, pour préserver l'unité de la nation et de la société dans les domaines de la sécurité, de la pensée, de la cohésion sociale, du développement global et de la solidarité nationale.

Il a ajouté que ses services œuvrent à accompagner la presse religieuse dans les domaines juridiques et législatives concernant la presse audiovisuelle, rappelant l'accord signé avec le ministère des Affaires religieuses et Wakfs portant sur la coordination permanente et continue pour protéger la presse religieuse contre toute déviation portant préjudice à la religion, aux constantes et à l'unité de la nation.

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel vise à activer les stratégies pour préserver notre identité culturelle, nos valeurs morales et notre foi en utilisant

des supports et techniques nouvelles de l'information et de communication dont l'internet, les chaînes satellitaires pour produire un discours religieux inspiré des valeurs de tolérance et de modération et immuniser la société contre les idées extrémistes et destructrices et autres maux, a encore fait savoir Dr Bayodh.

Ce colloque international de deux jours regroupe des imams et universitaires d'Algérie et de plusieurs pays arabo-musulmans, en présence du président de l'Union nationale des zaouias et de l'Union mondiale de soufisme, Mohamed Omar Chaalal.

Cinq axes principaux ont été retenus pour cette rencontre abordant, entre autres, «le discours religieux dans les médias», «le discours religieux dans les supports électroniques», «la diversité du discours religieux dans les chaînes satellitaires» et «le discours religieux extrémiste dans les médias classiques et modernes».

Le colloque est initié par le ministère des Affaires religieuses Wakfs en collaboration avec le laboratoire des études de communication et d'information de l'université de Mostaganem.

ALGÉRIE-AFRIQUE

Début des travaux de la première assemblée générale d'Afripol

Les travaux de la première assemblée générale du Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol) ont débuté hier à Alger, en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal et du président de la Commission de l'Union africaine, Mahamat Moussa Faki.

La tenue de cette assemblée générale, qui marquera «l'institution effective» de ce mécanisme, intervient après l'adoption des statuts d'Afripol, lors de la 28^{ème} session ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, tenue à Addis-Abeba les 30 et 31 janvier 2017.

Au cours de cette réunion, il sera procédé à l'examen des projets des règlements intérieurs de l'assemblée générale et du comité directeur, à la mise en place des membres du comité directeur d'Afri-



pol ainsi qu'à la définition des cadres généraux de coopération pour les institutions de police aux niveaux national, régional, continental et international.

Afripol est une organisation de coopération policière africaine visant à améliorer «l'efficacité» des services de police africains à travers l'échange d'informations et d'expériences en matière de lutte contre le crime transnational et le terrorisme.

Ce mécanisme se veut une «valeur ajoutée» à la coopération policière régionale et internationale et «une alliance stratégique» face aux menaces internationales qui pèsent sur un environnement en «constante évolution».

L'idée de la création d'Afripol a été lancée lors de la 22^{ème} conférence régionale africaine de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), tenue en septembre 2013 à Oran, en présence de 41

chefs africains de police qui l'ont adoptée à l'unanimité. L'initiative a été appuyée en marge de la 82^{ème} Assemblée générale d'Interpol tenue du 21 au 24 octobre à Carthagène (Colombie). Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales Nordine Bedoui avait inauguré le 13 décembre 2015 le siège d'Afripol, situé à Ben Aknoun (Alger), en présence des représentants des appareils de police de plus de 40 Etats africains.

M. Messahel s'entretient avec le président de la Commission de l'UA

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, s'est entretenu hier à Alger, avec le président de la Commission de l'Union africaine, Mahamat Moussa Faki, indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Cet entretien a porté sur des développements de la situation en Libye, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et la déradicalisation, précise la même source, indiquant que M. Moussa Faki s'est félicité, s'agissant de la Libye, «des résultats atteints par la 11^{ème} réunion des pays voisins de la Libye tenue à Alger le 8 mai 2017 et a marqué son intérêt» pour les visites effectuées par M. Messahel dans les villes de l'Est, de l'Ouest, du Centre et du sud de la Libye en date respectivement du 19 au 21 avril 2017 et du 6 mai 2017. Les deux responsables ont réitéré l'importance du rôle de l'Union afri-



caine dans l'accompagnement des parties libyennes dans le cadre du processus de règlement de la crise dans ce pays à travers la solution politique, le dialogue inclusif et la réconciliation nationale, ajoute la même source.

Pour ce qui concerne la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, M. Messahel a fait part de l'expérience algérienne, devenue aujourd'hui «une référence reconnue». A ce titre, le ministre a indiqué que l'Algérie présentera, au prochain sommet de l'Union africaine, une approche globale qui «doit permettre à l'Afrique d'être plus impliquée dans la lutte que mène la communauté internationale contre ce fléau».

Pour rappel, le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a été lors du dernier sommet de l'Union africaine, tenu à Addis-Abeba en janvier 2017, désigné par ses pairs pour coordonner l'action africaine dans ce domaine.

Enfin, la rencontre a été l'occasion d'un échange de vues sur l'expérience algérienne en matière de déradicalisation et de réconciliation nationale.

M. MOUSSA FAKI MAHAMAT L'A AFFIRMÉ : «Nécessité d'unifier les moyens pour lutter contre la criminalité et le terrorisme en Afrique»

La lutte contre la criminalité et le terrorisme en Afrique nécessite «l'unification des moyens et des intelligences» des services de sécurité des pays du continent pour pouvoir faire face à ces fléaux, a affirmé, hier à Alger, le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat.

«Il s'est avéré aujourd'hui que sans la coopération, sans la mise en commun des moyens et des intelligences des services de sécurité africaines, il est impossible de pouvoir faire face à la criminalité, au terrorisme et au trafic de tout genre qui sont aujourd'hui une menace réelle pour le continent», a déclaré le président de la Commission de l'UA, en marge de sa visite au siège du Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol), dont la première assemblée générale se tient à Alger.

«Aujourd'hui, les pays membres de l'UA coopèrent et cela constitue un élan



réel vers l'intégration et l'unité de notre continent», a-t-il relevé, considérant Afripol comme «un outil de coopération très important, au regard des défis énormes auxquels est confrontée l'Afrique, notamment en matière de sécurité», saluant à l'occasion les efforts de l'Algérie dans la lutte contre la crimina-

lité sous toutes ses formes.

Il a relevé dans ce sens que l'Afripol «est un premier pas qui nous permet de jouer notre rôle, de défendre notre continent et de participer à la paix et à la stabilité dans le monde».

A noter que la première assemblée générale de l'Afripol, organisée par la DGSN et la Commission de l'UA, intervient après l'adoption des statuts de ce Mécanisme lors de la 28^{ème} session ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, tenue à Addis-Abeba en janvier dernier.

Au cours de cette réunion, il sera procédé à l'examen des projets des règlements intérieurs de l'assemblée générale et du comité directeur, à la mise en place des membres du comité directeur d'Afripol ainsi qu'à la définition des cadres généraux de coopération pour les institutions de police aux niveaux national, régional, continental et international.

ALGÉRIE-TUNISIE UNIVERSITÉ THÉMATIQUE ALGÉRO-TUNISIENNE : Pour la valorisation de la dimension maghrébine en tant que bloc ethnologique unique dans les textes scolaires

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, a affirmé, hier à l'ouverture de la première session de formation algéro-tunisienne pour l'élaboration d'une anthologie littéraire scolaire maghrébine, l'engagement total des deux pays à valoriser la dimension maghrébine en tant que bloc ethnologique unique dans les programmes scolaires.

La ministre, qui était accompagnée, à l'occasion, de l'ambassadeur de Tunisie en Algérie, Abdelmadjid El Ferchichi, a déclaré que cette initiative est également ouverte aux autres Etats du Maghreb, considérant que l'espace maghrébin est un bloc ethnologique unique, non sans souligner que le projet a atteint sa phase de maturité grâce à la forte disponibilité des responsables des deux pays.

Cette université thématique, ayant vu la participation d'une quarantaine d'inspecteurs des langues arabe et française, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la 21^{ème} session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne, et de l'accord de coopération bilatéral signé en septembre dernier, lequel est axé sur cinq axes, représentés principalement par la prise en charge du patrimoine maghrébin dans les manuels scolaires et la sélection de textes littéraires communs destinés aux trois paliers de l'éducation, a souligné Mme Nouria Benghebrat.

Selon les explications de la ministre de l'Education nationale, les participants à cette session, qui prendra fin jeudi prochain, et qui est inscrite au titre d'une série d'autres sessions ultérieures s'étalant sur deux années, vont s'atteler à sélectionner des ouvrages littéraires algériens et tunisiens, en optant pour des morceaux choisis en leur sein, pour en faire des anthologies littéraires destinées aux trois cycles éducatifs.

Une priorité sera accordée en la matière, a-t-elle ajouté, à la production des auteurs maghrébins, dans toute sa diversité (littérature de jeunesse et pour enfants, romans, théâtre, nouvelles, essais...).

L'initiative, permettra, a-t-elle ajouté, l'introduction du patrimoine littéraire algérien, dans les programmes scolaires, avec la valorisation de la dimension algérienne, au sein de l'école, ce qui en fera une extension au projet initié en 2015, en collaboration avec le ministère de la Culture sous le signe de la promotion de la lecture et du théâtre à l'école. Un projet, dont la ministre a annoncé la généralisation à tous les établissements éducatifs, dès l'année scolaire prochaine.

Le directeur général du Centre tunisien international de formation des formateurs et d'innovation pédagogique, Adel El Haddad, a également affirmé, à l'occasion, l'engagement de son pays à introduire des contenus pédagogiques algériens (histoire, culture et patrimoine) dans les programmes scolaires tunisiens, soulignant l'existence d'une volonté politique pour le renforcement des relations bilatérales entre les deux pays.

Le représentant du ministère tunisien de l'Education, qui a fait part de préparatifs en vue de la révision des programmes scolaires dans son pays, a estimé que l'introduction du patrimoine maghrébin dans les manuels scolaires «va de paire avec l'approche tunisienne visant la réforme de son système scolaire actuel».

APS

FINANCES

Portes ouvertes sur l'administration fiscale du 21 au 25 mai

Des journées portes ouvertes sur l'administration fiscale seront organisées du 21 au 25 mai en cours, apprenait-on hier auprès de la Direction générale des Impôts (DGI).

L'organisation de ces journées intervient dans le cadre des orientations des pouvoirs publics relatives à la mise en œuvre du nouveau modèle de croissance économique, et qui s'inscrivent en droite ligne avec les objectifs du programme de modernisation du ministère des Finances, explique la même source.

Visant à rapprocher davantage l'administration fiscale des citoyens, ces journées seront focalisées sur deux thématiques principales, à savoir les mesures de simplification et d'allègement de l'impôt forfaitaire unique (IFU) et le dispositif de rééchelonnement des dettes fiscales des entreprises en difficultés financières. «En vue de garantir la réussite de cet important événement, la DGI ne ménagera aucun effort pour mobiliser tous les moyens aussi bien humains que matériels afin de faire connaître au mieux ces nouvelles facilitations et répondre aux préoc-

cupations fiscales exprimées tant par les citoyens que par les opérateurs économiques», avance la DGI. Pour permettre une large accessibilité à l'information, ces journées se dérouleront au niveau de la Direction des Grandes Entreprises (DGE), des Directions des Impôts de Wilaya (DIW), des Centres de Proximité des Impôts, des Inspections et des Recettes des Impôts où diverses activités seront organisées. Une campagne médiatique sur ces journées portes ouvertes sera en outre couverte par le site web de la DGI (www.mfdgi.gov.dz) et ses pages sur les réseaux sociaux (Facebook, Google+ et twitter). A cette occasion, l'administration fiscale invite les citoyens, les opérateurs économiques et autres porteurs de projets à se rapprocher de ses services lors des portes ouvertes pour s'enquérir au mieux de ces allègements fiscaux et de trouver toutes

les réponses à leurs questionnements, la DGI. Pour rappel, les entreprises qui éprouvent des difficultés à faire face à leurs échéances financières, notamment, celles qui n'arrivent pas à payer l'intégralité des impositions mises à leur charge, peuvent bénéficier du dispositif de rééchelonnement des dettes fiscales, et ce, en application de l'article 90 de la loi de finances de 2017, permettant aux entreprises concernées le rééchelonnement de leurs dettes fiscales sur une période n'excédant pas trente-six (36) mois (trois années). Cette mesure de facilitation est systématiquement assortie de l'effacement total des pénalités d'assiette et du recouvrement. Mais sont exclues du bénéfice de ce dispositif les dettes fiscales afférentes à des impositions qui font l'objet d'un recours contentieux au titre de la phase de recours préalable ou au titre des autres phases (commis-



sions de recours, contentieux juridictionnel), les dettes fiscales afférentes à des impositions ayant donné lieu à des pénalités pour manœuvres frauduleuses, et les dettes fiscales concernant les entreprises jouissant d'une bonne santé financière. Concernant l'impôt forfaitaire unique (IFU), la Loi

de finances 2017 permet aux contribuables concernés d'opter pour l'imposition selon le régime du réel et les autorise aussi de recourir au paiement fractionné de cet impôt.

SELON L'ONS
Léger ralentissement de création des sociétés au premier semestre 2016

Le rythme de création des entreprises dotées de la personnalité morale (sociétés) a enregistré un ralentissement durant le premier semestre de 2016 comparativement à la même période de 2015, à l'exception de celles relevant du secteur du commerce et de l'industrie, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS, derniers chiffres disponibles).

Pour rappel, les opérateurs économiques s'inscrivent soit sous le statut de personnes morales (sociétés) soit sous celui de personnes physiques.

Ainsi, durant le premier semestre de l'année écoulée, 5,546 sociétés ont été créées au niveau national contre 5,584 durant la même période de 2015, soit 38 sociétés de moins, un recul de l'ordre de 0,7%.

Le plus grand nombre des sociétés qui ont vu le jour a été observé au niveau de quatre (4) secteurs d'activité ayant représenté plus de 77% de l'ensemble des créations, avec 4,305 entreprises installées dans ces 4 filières.

Il s'agit des secteurs du commerce et de réparation auto (2.065 sociétés créées), de l'industrie manufacturière (1.079), de la construction (853) et du secteur des activités de services administra-

tifs et de soutien (308). Sur le plan de la répartition régionale des créations, il est constaté une concentration importante au niveau de la région Centre du pays avec 54,53% de la totalité.

La wilaya d'Alger est venue en premier avec 1.777 sociétés créées (contre 1.874 créations au même semestre de 2015), suivie des wilayas d'Oran (445 nouvelles sociétés), Sétif (312), Tizi-Ouzou (227) et Constantine (221).

Plus de 173.300 sociétés en activité à fin juin 2016, le secteur privé national en tête

Avec ces nouvelles créations, le nombre global des sociétés recensées au niveau des 48 wilayas a atteint 173.334 au 30 juin 2016 (contre plus d'un (1) million d'opérateurs économiques inscrits sous le statut de personnes physiques).

Pour ce qui est de leur répartition sur les 48 wilayas, la wilaya d'Alger a cumulé jusqu'au 30 juin 2016 la plus forte concentration des sociétés avec 58.394 entités, soit près de 34%, suivie d'Oran avec 12.698 sociétés (7,3% de la totalité), de Sétif avec 8.135 entités (4,7%), de Constantine avec 7.429 entités (4,3%) et de Tizi-Ouzou avec 6.938 entités (4%).

Par contre les wilayas qui comptent le plus faible nombre des sociétés sont

Naama (368 entités), El Bayadh (265), Tindouf (207) et Illizi (194).

Par secteur juridique, la majorité des sociétés recensées appartient au secteur privé national avec 168.927 entités, soit 97,45% de la totalité des opérateurs économique-personnes morales.

Quant aux entreprises publiques économiques (EPE), elles étaient au nombre de 766 à la fin du 1er semestre 2016, tandis que les autres entreprises publiques (Epic, entreprises publiques locales...), elles étaient à 3.018.

Les entreprises privées étrangères ont atteint 523 entités, les sociétés mixtes à 81, et les entreprises du secteur public étranger ont été au nombre de 19.

Par ailleurs, il y a eu 2.165 sociétés qui ont fait l'objet de cessation d'activité dont 34,7% à Alger.

La plupart des sociétés radiées au niveau national avaient le statut de Sociétés à responsabilité limitée (Sarl), soit 1.053 Sarl radiées (48% de la totalité des sociétés qui ont cessé leurs activités). Généralement, les entreprises se créent ou disparaissent à l'occasion de restructurations, changent de secteur d'activité ou bénéficient d'une croissance externe ou abandonnent une partie de leur production.

Répartition des sociétés économiques par région et secteur juridique

Les opérateurs économiques dotés de la personne morale ou sociétés (non compris les opérateurs inscrits en tant que personnes physiques) ont atteint, au 30 juin 2016, le nombre de 173.334 entités.

Voici leur répartition selon le secteur juridique et la région géographique (Source: Office national des statistiques).

Secteur juridique	Centre	Est	Ouest	Sud	Total
- Privé national	92.630	42.090	26.557	7.650	168.927
- Privé étranger	344	89	54	36	523
- Sociétés mixtes	44	11	16	10	81
- Public étranger	7	5	7	-	19
- EPE nationales	310	232	197	27	766
- Autres publics	1.189	899	695	235	3.018
- TOTAL	94.524	43.326	27.526	7.958	173.334
- Pourcentage/région	54,53%	25%	15,88%	4,59%	100%

Sociétés économiques: répartition par secteur d'activité et région

Les opérateurs économiques dotés de la personne morale ou sociétés (non compris les opérateurs économiques inscrits en tant que personnes physiques) ont atteint, au 30 juin 2016, le nombre de 173.334 entités.

Voici leur répartition selon le secteur d'activité et région. (Source: Office national des statistiques).

Secteur	Centre	Est	Ouest	Sud	Total
-Agriculture-pêche	5.543	3.865	2.634	1.185	13.227
-Industries extractives	1.079	927	536	291	2.833
-Industries manufact.	17.886	8.106	5.039	1.247	32.278
-Production-distribution gaz, électricité...	130	39	54	18	241
-Production-distribution eau assainissement...	317	163	122	42	644
-Construction	14.332	5.525	4.331	1.518	25.706
-Commerce+réparation auto	34.611	17.101	8.856	1.919	62.487
-Transports-entreposage	5.240	2.959	2.817	569	11.585
-Hébergement-restauration	1.576	747	558	211	3.092
-Information commun.	-2.266	498	340	62	3.166
-Finances-Assurances	141	43	17	4	175
-Activité immobilière	372	181	97	22	672
-Activité spécialisée, scientifique...	5.479	1.209	840	295	7.823
-Activités de service administratif	3.349	969	690	429	5.437
-Administration publique	30	8	11	2	51
-Enseignement	357	108	52	26	543
-Santé humaine-action sociale	632	389	239	36	1.296
-Art-spectacle	365	154	90	19	628
-Autres activités et services	819	365	203	63	1.450
TOTAL	94.524	43.326	27.526	7.958	173.334

Sociétés économiques: Cessation d'activités par wilaya

Le nombre des entreprises dotées de la personnalité morale (sociétés) qui ont cessé leurs activités au 1er semestre 2016 a été de 2.165 entités. Voici leur répartition par wilaya (Source: Office national des statistiques, derniers chiffres disponibles)

Wilaya	Nombre
- Adrar	11
- Chlef 59	
- Laghouat	16
- Oum El Bouaghi	27
- Batna	31
- Bejaia	87
- Biskra	14
- Bechar	16
- Blida	77
- Bouira	12
- Tamanrasset	6
- Tebessa	26
- Tlemcen	37
- Tiaret	20
- Tizi-Ouzou	108
- Alger	751
- Djelfa	7
- Jijel	18
- Sétif	110
- Saïda	15
- Skikda	28
- Sidi Bel Abbes	26
- Annaba 58	
- Guelma	12
- Constantine	93
- Médéa	18
- Mostaganem	14
- M'sila	25
- Mascara	20
- Ouargla	20
- Oran	125
- El Bayadh	4
- Bordj Bou Arreridj	40
- Boumerdes	55
- El Tarf	23
- Tindouf	3
- Tissemsilt	2
- El Oued	13
- Khenchela	8
- Souk Ahras	9
- Tipaza	19
- Mila	26
- Ain Defla	28
- Naama	1
- Ain Temouchent	8
- Ghardaïa	22
- Relizane	17

Total: 2.165.

APS

PROGRAMME PAJE :

Lancement prochain d'une plateforme d'orientation et d'accompagnement des jeunes

Une plateforme «Cap jeunesse-emploi», dédiée à l'orientation et l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi, sera prochainement lancée à Oran dans le cadre du Programme d'appui jeunesse-emploi (PAJE), a-t-on appris des responsables de l'agence locale de l'emploi (ANEM).

Cette plateforme, qui sera opérationnelle au niveau des locaux de l'ANEM d'Oran, a été lancée à l'APS le directeur local de l'emploi, Abdelhakim Kessel, se chargera de l'accueil des jeunes, âgés entre 16 et 35 ans, à la recherche d'une formation ou d'un emploi, et de ceux qui veulent se lancer dans le monde de l'entrepreneuriat.

Animé par des conseillers détachés de plusieurs ministères (travail, formation professionnelle notamment), et des différents dispositifs d'aide à la création d'emploi (Anem, Ansej, Angem, Cnac), le PAJE permettra l'orientation des jeunes vers des formations qui conviennent à leurs capacités et penchants, ou leur accompa-

gnement pour monter des projets dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi, pour ceux qui veulent créer leurs propres entreprises.

Mis en place, en vertu d'une convention signée en 2012 entre le ministère du Travail et l'Union européenne pour une période de mise en œuvre de 72 mois, le PAJE est un programme qui vise à soutenir les actions gouvernementales en faveur de la jeunesse et pour l'employabilité et l'insertion des jeunes, ainsi que les efforts de la société civile pour une meilleure prise en charge des jeunes dans la société.

La nouvelle plateforme, prête sur le plan logistique, ne sera toutefois opérationnelle

qu'à partir de septembre prochain, a affirmé M. Kessel, ajoutant que la réflexion sur la pérennité de cette structure après la fin du PAJE en 2018, est déjà lancée.

Pour attirer les jeunes qui peuvent bénéficier des services de cette plateforme, plusieurs actions sont programmées, dont des conférences de visibilité et des émissions radiophoniques, a noté le même responsable. «Si les jeunes ne viennent pas, nous irons les chercher», a-t-il dit, ajoutant que parmi les objectifs de la plateforme c'est de toucher les communes éloignées telles que Boufatis et Ain El Kerma, où les jeunes mécon-



naissent les dispositifs d'aide à la création d'emploi et les avantages qu'ils offrent. «Beaucoup de jeunes refusent les prêts ANSEJ, ANSEM et Cnac, pour des considérations religieuses, pensant que le taux d'intérêt de 1% est toujours de vigueur alors qu'il a été supprimé depuis quelques mois», a expliqué le même responsable.

OUARGLA:

Exploiter les énergies renouvelables pour atteindre le développement durable

Les participants à une rencontre de sensibilisation sur les énergies renouvelables, tenue hier à Ouargla, ont plaidé pour l'exploitation des énergies renouvelables, le solaire notamment, eu égard à leur importance pour la concrétisation du développement durable. Les intervenants, des chercheurs, universitaires et cadres d'institutions, ont estimé que les «importantes» potentialités d'énergies renouvelables, dont le solaire et l'éolien, dont jouit l'Algérie, lui confèrent la possibilité d'atteindre un bond «qualitatif» et de relever le défi de transition de l'énergie conventionnelle aux énergies renouvelables et, ainsi, d'économiser les ressources financières. Le sous-directeur chargé de la formation continue au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales (MICL) a indiqué que «la stratégie de l'Etat repose sur l'exploitation à l'avenir des énergies renouvelables au niveau des institutions de l'Etat, à l'instar des administrations, des communes, des édifices publics et autres structures». M. Hamoudi Takouk a estimé, à ce titre, nécessaire la recherche des moyens et mécanismes existants et mobilisables, la valorisation de l'importance des énergies renouvelables et de leurs potentiels notamment au niveau des installations administratives et la mission qu'incombe aux collectivités locales pour le développement de cette option. M. Amine Okbi, chercheur au centre de développement des énergies renouvelables à (CNER) de Bouzaréah (Alger), a, de son côté, mis en exergue la promotion de la culture d'exploitation et d'utilisation des énergies renouvelables pour contribuer à la réduction de la facture énergétique, d'une part, et la préservation de l'environnement, d'autre part. Selon le même chercheur, il est prévu, dans le cadre du programme d'exploitation des énergies renouvelables, la réalisation, à l'horizon 2030, d'une production d'électricité de 22.000 MW, dont une partie de 10.000 MW sera destinée à l'exportation. Organisée par le MICL, en coordination avec le CNER de Bouzaréah, cette rencontre regroupe au centre national de formation et de perfectionnement des personnels des collectivités locales d'Ouargla, les chefs de daïras et secrétaires généraux des communes de Ouargla, Ghardaïa, Adrar, El-Oued, Biskra, Béchar et Laghouat. Cette rencontre s'insère dans le prolongement des rencontres de formation menées l'année dernière en direction de 116 cadres de l'administration locale appelés à se charger de l'examen et du développement

des projets d'exploitation des énergies renouvelables au niveau de leurs wilayas respectives, a affirmé M. Takouk. Le programme de cette rencontre permet de passer en revue des questions liées au développement et à l'exploitation des énergies renouvelables au niveau des institutions administratives, l'examen des volets économiques et financiers y afférents, ainsi que l'évaluation de la contribution des énergies renouvelables dans la concrétisation du développement durable.

4^E COLLOQUE DU CLUB ENERGY : Pour une économie privilégiant des énergies alternatives

Des participants au 4^e colloque du Club Energy consacré à la transition énergétique, ont souligné l'impératif d'un nouveau modèle économique privilégiant des énergies alternatives aux énergies conventionnelles.

Une majorité des intervenants à ce colloque se sont basés sur l'impact de la chute des cours des hydrocarbures sur l'économie mondiale en général, et algérienne de façon particulière, sachant qu'un taux important de son PIB (produit intérieur brut) provient des hydrocarbures.

Ils ont plaidé pour une transition énergétique qui la replacera sur l'échiquier mondial, tout en aidant à faire face à la récession économique actuelle.

Toufik Hasni, président de l'Association des ingénieurs diplômés de l'Institut algérien du pétrole (AIED-IAP), organisatrice de la manifestation, a appelé à la mise au point d'une plate-forme nationale susceptible d'accompagner la transition énergétique, en cours à l'échelle mondiale, citant en exemple les efforts de l'Occident,

Plusieurs thèmes, dont «Les énergies renouvelables : stratégie et développement en Algérie», «Les principes et applications des énergies renouvelables», «Les aspects économiques et réglementaires des énergies renouvelables», «Le développement du territoire et la dynamisation des énergies renouvelables», ainsi que «L'efficacité énergétique dans les institutions administratives», sont inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre de sensibilisation, selon les organisateurs.

donc les pays européens, en vue de mettre un terme à leur dépendance énergétique, vis-à-vis de la Russie, entre autres.

Le conseiller du ministre de l'Énergie, Ali Hached, a plaidé pour l'exploitation des nouvelles technologies dans le développement du secteur énergétique en Algérie, avant de souligner la subsistance, à ce jour, du charbon, en dépit de la découverte du pétrole, pour soutenir la thèse selon laquelle il n'est pas nécessaire, d'après lui, d'adopter des stratégies au diapason des mutations mondiales en cours.

Ce responsable a, en effet, plaidé pour une transition énergétique progressive, loin des influences mondiales et adaptée au contexte algérien. Pour sa part, l'ex-directeur général de Sonatrach, Bachir Attar, prévoit une consommation binaire (gaz et énergies renouvelables) sur le marché mondial, dans les 20 prochaines années, à venir, face à un recul du pétrole, qu'il estime en voie de disparition, a-t-il ajouté. Il a d'ailleurs assuré que le continent africain ne

compte que 7% des réserves mondiales de pétrole, et que la moitié des découvertes de pétrole en Algérie ont été consommées, en dépit de leur poursuite, car elles sont limitées et faibles (découvertes) a-t-il fait savoir. Il a, néanmoins, indiqué que les produits pétroliers liquides peuvent garantir la couverture des besoins en énergie, de l'Algérie, jusqu'à l'horizon 2030, a-t-il estimé. D'où l'importance, pour lui, de l'exploitation, dès à présent, des énergies renouvelables, citant à titre indicatif le programme national des énergies renouvelables, prévoyant la production, à l'horizon 2030, de 22.000 mgts d'électricité, soit seulement 27% des besoins en Algérie, avant d'appeler à l'exploitation, également, du gaz de schiste. Lui emboitant le pas, le président de l'Association des ingénieurs diplômés de l'Institut algérien du pétrole a souligné l'impératif, pour l'Algérie, d'une période transitoire bien étudiée, afin de pouvoir opter pour la transition énergétique la mieux adaptée pour elle.

Algérie Flash éco hebdo

- **ALIMENTATION:** La société publique d'entrepôts frigorifiques Frigomedit a lancé deux avis d'appel d'offres internationaux: l'un pour la fourniture de 5.000 tonnes métriques de viandes bovines réfrigérées, tandis que l'autre porte sur la fourniture de bananes.

- **IMPORTATION:** La facture d'importation du sucre et sucreries a augmenté à près de 280 millions de dollars au 1^{er} trimestre 2017 contre 183 millions de dollars au même trimestre 2016, en hausse de près de 53%.

- **EAU:** Le taux de remplissage des barrages à l'échelle nationale est estimé actuellement à 70%, avec un total de volume d'eau de cinq (5) milliards m³ pour une capacité de stockage totale de 6,8 milliards m³.

Il est prévu la réception, vers fin 2017, de cinq (5) nouveaux barrages d'une capacité de rétention globale de 500 millions m³.

Il s'agit des barrages d'Ouldjet Mellag à Tébesa (pour alimenter le complexe de phosphate d'Oued Kébril de Souk Ahras), Soubella (M'sila), Béni Slimane (Médéa), Ettaht (Mascara) et Seglaba (Laghouat). Quatre (4) autres barrages devront être réceptionnés entre 2018 et 2019.

- **IMPORTATION:** La facture d'importation des tracteurs a baissé à 12 millions de dollars durant le 1^{er} trimestre 2017 contre 93 millions de dollars au même trimestre de 2016, en recul de 87,2%.

- **BOURSE:** Les échanges lors de la séance du mercredi 10 mai 2017 sur la Bourse d'Alger ont porté sur:

. Alliance Assurance: Valeur transigée de 192.240 DA pour 432 actions à 445 DA/action.

. Biopharm: Valeur transigée de 177.750 DA pour 150 actions à 1.185 DA/action.

. Saïdal: Valeur transigée de 32.585 DA pour 49 actions à 665 DA/action.

- **IMPORTATION:** La facture d'importation des légumes secs s'est chiffrée à 115,1 millions de dollars au 1^{er} trimestre 2017 contre 107,1 millions de dollars à la même période de 2016, en hausse de 7,5%.

- **ALGERIE-TURQUIE:** Publication au Journal officiel du décret présidentiel portant ratification du protocole additionnel à l'accord de coopération économique, scientifique et technique entre l'Algérie et la Turquie, portant statut-type de l'Agence turque de coopération et de coordination (Tika), signé en août 2015 à Alger.

- **IMPORTATION:** La facture d'importation des réfrigérateurs et congélateurs s'est établie à 5726 millions de dollars au 1^{er} trimestre 2017 contre 55,91 millions de dollars au même trimestre 2016, en hausse de 2,4%.

- **ENVIRONNEMENT:** Signature d'une convention entre l'entreprise SEAL et la startup «Acquasafe», portant sur l'équipement des stations d'épuration et de pompage de la SEAL en capteurs permettant de contrôler la qualité des eaux usées déversées par les usines.

- **SANTE-NUMERIQUE:** Convention entre les startups algériennes «K.B.M» et «AFind» pour la conception de systèmes et plateformes informatiques destinées au secteur de la santé à Alger.

La startup «AFind» a mis en place un site web permettant aux patients de consulter, rapidement et gratuitement, les noms, adresses et numéros de téléphone des médecins, toutes spécialités confondues, et de prendre rendez-vous par internet sans se déplacer.

En outre, la convention permettra de mettre en place une clinique numérique, l'ouverture d'un dossier médical électronique pour chaque patient et l'archivage électronique permettant de gérer les dossiers des malades.

- **IMPORTATION:** La facture d'importation des chaudières et poêles à foyer a augmenté à 32,78 millions de dollars au 1^{er} trimestre 2017 contre 28,92 millions de dollars à la même période de 2016, en hausse de 13,3%.

APS

BISKRA

Participation de 55 scouts au 1er atelier national Radioamateur

Cinquante cinq (55) scouts affiliés à 20 conservations de wilaya des scouts ont participé samedi au premier atelier national Radioamateur. Les stagiaires ont été initiés, au titre de cet atelier organisé à la salle des conférences relevant de l'hôtel des sportifs de la capitale des Ziban, aux principes de ce système de communication qui permet un service d'échange entre les personnes à l'échelle locale et mondiale, selon les explications fournies par le responsable de cette activité, Bouzid Noubli. La Radioamateur est un équipement englobant émetteur et récepteur et permettant aux amateurs de la radio de communiquer et d'échanger des idées à l'intérieur du pays ou à travers le monde, a souligné le même intervenant, affirmant que le nombre des gens adeptes du système radioamateur est évalué à plusieurs millions dans le monde. Le fonctionnement de cet appareil se fait à travers "des fréquences spécifiques et une autorisation auprès des instances concernées", a fait savoir M. Noubli. Ce système de communication contribue également "à la promotion des relations entre les nations et les peuples du monde", a souligné le même responsable qui a mis l'accent sur l'importance de ce système radioamateur dans les cas d'urgences.

Le réseau radio-amateur résiste aux répercussions des catastrophes naturelles, a révélé la même source, faisant part de l'importance de ce lien de communication dans l'échange des informations et la coordination des interventions lors des calamités naturelles. Cet atelier a pour objectif de "relancer" le système radio-amateurs dans le milieu des scouts, d'autant que ce moyen figure parmi les "traditions" des groupes de scouts à l'échelle nationale, a ajouté la même source.

Cet atelier organisé à l'initiative du Commandement général des scouts musulmans algériens en collaboration avec les services techniques spécialisés dans les fréquences a été clôturé par un gala au cours duquel des attestations de participation ont été attribuées aux stagiaires, a-t-on constaté.

MILA :

Organisation de spectacles de fantasia à Teleghma

La région de Teleghma (Sud de la wilaya de Mila) a ressuscité samedi, le temps de quelques heures, ses traditions équestres avec des spectacles de fantasia et de tirs dans une ambiance noyée dans les sons de musique folklorique des Rahaba au premier festival, à l'initiative de l'association «Izza oua Karama» en présence d'un public nombreux. Pour Menaceur Farid, président de l'Association «Izza oua karama», la manifestation a réuni 33 cavaliers de plusieurs régions du pays qui perpétuent les traditions équestres de leurs aïeux et partageant la passion pour les chevaux et les traditions guerrières des anciens. Des exhibitions de tirs en enfourchant de différentes manières leurs montures majestueuses ont été exécutées par les jeunes et moins jeunes cavaliers qui ont également étalé leur don en mettant en avant les techniques de danse de leurs chevaux. Un public nombreux a assisté à ses spectacles tenus sur le parcours en terre aménagée pour l'occasion. Hakima B., une algéroise de passage dans la région, a été enchantée par la découverte de ces traditions équestres et des chants mélodieux des Rahaba chaouis. «Ce sont des spectacles d'une rare beauté», a assuré, pour sa part Djamel, un quinquagénaire accompagné de sa petite famille. Des récitals de poésie populaire ont été donnés à l'occasion marqués par l'hommage rendu au plus âgé des cavaliers de Teleghma, Aïssa Mehaouchi (94 ans) et Bouha Ghrab (84 ans), ainsi que le plus jeune des cavaliers Samir Akaâb âgé de 15 ans.

Les associations et cavaliers participants ont été également distingués. Organisée dans le cadre du mois du patrimoine, la manifestation met en valeur les traditions équestres et tout le patrimoine y afférent de Teleghma, ont tenu à souligner, de leur côté, la chargée de gestion de la commune et les directeurs de la culture et de la jeunesse et des sports Djamel Berihi et Abdelkarim Boutamine.

APS

GARE ROUTIÈRE DE BLIDA : Anarchie, saleté et commerce parallèle au quotidien

Si Blida a pu, dernièrement, restituer son surnom de "ville des Roses" grâce à de multiples actions de nettoyage et d'embellissement, elle demeure, à ce jour, dépourvue d'une gare routière digne de ce nom, un manque constituant une tache à ce tableau idyllique, nécessitant une intervention urgente de la part des autorités locales.

En effet, le visiteur de la ville de Blida est confronté à un véritable paradoxe : d'un côté une belle ville respirant la beauté et la propreté, au point de constituer un modèle à suivre à l'échelle nationale, et, de l'autre, une gare routière malheureusement loin des critères des autres gares modernes du pays.

Un petit tour à cette gare provisoire, mitoyenne au marché Kessab, fortement fréquenté par des citoyens de tous bords, suffit pour faire le constat de la situation catastrophique de cette structure, qui fait croire au visiteur qu'il a été subitement projeté dans l'une des wilayas les plus déshéritées du pays.

L'anarchie et la saleté constituent, en effet, les éléments saillants du paysage général de cette gare, qui pour ne pas gêner le reste est fait de disputes quotidiennes entre les chauffeurs de bus sur les durées de stationnement de chacun d'eux, a-t-on constaté.

Des voyageurs, résidents et visiteurs, venus de différentes régions du pays, rencontrés sur place par l'APS, ne se sont pas fait prier pour exprimer leur mécontentement à l'égard de la situation désastreuse de cette gare s'étendant sur une surface de 3 hectares, qui est, selon leur expression, dénuée des moindres conditions nécessitées pour un voyageurs, dont notamment des restaurants, des salles d'eau et des abris bus pour les protéger de la pluie et des chaleurs estivales, ont-il déploré.

En visite pour la première fois à Blida, une dame venue d'Oran, en compagnie de son mari et de ses enfants, s'est dit "choquée" par l'état de cette gare abritée



par la ville des roses, muse des artistes et poètes, a-t-elle ajouté, visiblement très irritée, fatigue oblige, à l'égard de l'absence notamment de bancs pour se reposer et de structures pour se restaurer.

Le commerce parallèle, un facteur aggravant

Il n'est un secret pour personne que la situation dégradée de cette structure publique, mitoyenne au marché Kessab, accueillant quotidiennement des centaines de chalands de tout le pays, est fortement aggravée par le commerce parallèle, qui est pratiqué sur une grande surface de cette gare, squattée par des vendeurs de l'informel, à l'origine des tas de débris de toutes sortes, qu'ils laissent quotidiennement derrière eux, en fin de journée.

Contacté à ce sujet, le directeur du commerce de la wilaya, Djamel Abed, a fait part de la mise au point actuellement d'un plan, en vue de l'éradication de ce marché parallèle, considéré comme le plus grand de la wilaya.

L'entame de la mise en œuvre de ce plan sera lancée dès la fermeture de cette gare, programmée avec l'entrée en exploitation de la nouvelle gare routière, en réalisation à la cité Ramoul de Blida, a-t-il fait savoir. M. Abed a, néanmoins, souligné la difficulté d'évacuer des vendeurs de ce lieu, au vu de leur nombre considérable et de leur "ancienneté" au niveau de ce marché pa allée, d'où l'impératif, pour lui, d'un plan d'action rigoureux prévoyant notamment l'affectation de locaux commerciaux à ces vendeurs, une fois évacués.

Des problèmes techniques à l'origine du retard

Selon le directeur des transports de la wilaya, Idir Ramdane Cherif, le projet de réalisation de la nouvelle gare routière de Blida, lancé en chantier en 2013, a atteint un taux d'avancement estimé à 85%, imputant son retard à des motifs techniques et administratifs. Il a, toutefois, fait part d'efforts, en cours, en vue de remédier à cette situation et de livrer le projet dans les plus brefs délais, d'autant plus, a-t-il ajouté, que l'actuelle gare est dénuée des moindres conditions assurées par une gare moderne digne de ce nom.

Le responsable a fait part, à cet effet, du versement de la première tranche financière du projet à l'entreprise en charge, dans l'attente du règlement progressif des tranches restantes, a-t-il dit, en vue de livrer le projet, dans les plus brefs délais, et d'assurer son entrée en service au courant de cette année, sans pour autant fixer une date pour ce faire. Selon les informations fournies par M. Cherif, la nouvelle gare de Blida s'étend sur une surface de 60.000 m2. Elle a été conçue pour accueillir un volume quotidien de plus de 20.000 voyageurs et de 700 bus de différentes wilayas du pays.

La structure dispose de toutes les commodités modernes nécessaires pour assurer le bien-être des voyageurs, dont des restaurants, des guichets pour la vente des tickets, des espaces de repos, outre sa dotation en caméras de surveillance pour assurer leur sécurité. Mais dans l'attente de la mise en service de cette nouvelle structure, les usagers de l'actuelle gare continueront de galérer, eu égard à la médiocrité de ses prestations.

ALGER

Attrait grandissant pour la ferronnerie d'art

La ferronnerie d'art, de par sa large gamme d'objets et d'accessoires, intéressent de plus en plus les Algérois ces dernières années. «Ce métier à la fois artisanal et artistique offre une large gamme de choix aux clients qui commencent à introduire le fer forgé dans le décor de leur maison tant à l'intérieur qu'à l'extérieur», a déclaré à l'APS M. Belahcen Merzouk, artisan en ferronnerie d'art à Alger. Pour cet artiste, qui a exposé récemment à Riadh El Feth (Alger), il s'agit de sculpter le fer transformé en matière maniable pour lui donner la forme voulue en s'appuyant, en premier lieu, sur son imagination.

Évoquant les difficultés à s'approvisionner en matière première, cet artisan qui a commencé son activité en 2008 explique qu'il

existe «un réseau» de vente de ferraille dans les wilayas de Tizi Ouzou, Boumerdes et Blida ainsi que dans plusieurs communes d'Alger à l'instar de Reghaïa, Oued Semar, Eucalyptus et Ruisseau où le kilogramme est écoulé à 120 DA. Il a indiqué que ces prix, qui tournaient dans les années précédentes autour de 30 DA, sont aujourd'hui en constante hausse précisant qu'il était obligé d'acheter de grandes quantités de différents volumes pour ses réalisations artistiques.

Soulignant la nécessaire adaptation aux bourses des clients, il a ajouté qu'il est contraint de s'orienter vers des créations de décors plus accessibles et de formes modernes à l'instar des miroirs, lampadaires et lustres, tables, chaises, et fauteuils. Par ailleurs, il existe d'autres conceptions

«moins communes» qui ne sont accessibles à tout un chacun, à l'instar d'une sculpture de tête de cheval (45 kg) mise en vente à 50.000 DA. Des telles œuvres dont la réalisation peut durer jusqu'à six mois, sont des pièces uniques.

Outre sa participation aux expositions organisées périodiquement par la Fédération nationale des artisans ou des établissements culturels, cet artisan expose le plus souvent à l'esplanade de la Grande poste. Relevant la cherté des loyers dans les centres commerciaux, il dit être dans l'impossibilité de louer et que c'est pourquoi il a converti le jardin de sa maison, à Dar El Beida, en atelier. Belahcen Merzouk compte parmi les rares artisans (3 dans la wilaya d'Alger) à exercer la ferronnerie d'art, a affirmé le prési-

dent de la Fédération des artisans et de l'artisanat qui relève de l'Union générale des commerçants et des artisans algériens (UGCAA), Réda Yaïci.

«Cet art unique en son genre» mérite des espaces d'exposition fixes pour le promouvoir auprès des touristes nationaux et étrangers, a-t-il estimé rappelant que la wilaya d'Alger avait promis récemment de réserver des locaux aux artisans dans la vieille Casbah et ses alentours.

M. Yaïci a fait état, par ailleurs, d'un accord avec le wali délégué de Bab El Oued pour l'exploitation des assiettes récupérées après l'effondrement de vieilles bâtisses en espaces d'exposition et en ateliers qui constitueront un trait d'union entre les jeunes, les artisans et les centres de formation.

BATNA

Plus de 940 millions DA pour l'achèvement de 3 hôpitaux

Plus de 940 millions DA ont été réservés pour l'achèvement des travaux des hôpitaux de Ras Laâyoune, Thniet El Abed et Takout dans la wilaya de Batna, a affirmé samedi le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

«Le gouvernement a favorablement répondu aux demandes relatives à l'achèvement de la réalisation de ces infrastructures hospitalières entravées par des problèmes compliqués», a ajouté M. Boudiaf, également ministre des Transports par intérim.

Il a, à ce propos, affirmé la réception vendredi soir, par le secrétaire général de la wilaya de la décision d'attribution de l'enveloppe financière nécessaire à l'achèvement des travaux de ces trois hôpitaux.

Dans ce sens, M. Boudiaf a instruit les autorités locales et les responsables concernés à l'effet de relancer «dès demain dimanche», les chantiers des travaux dans ces trois hôpitaux, dont le taux d'avancement a dépassé les 90%.

Il a également donné des instructions pour l'entame des procédures relatives à l'équipement de ces infrastructures pour les mettre en exploitation «avant la fin de l'année 2017». M. Boudiaf s'est engagé à doter ces trois futurs hôpitaux de staffs médicaux nécessaires.

Le ministre qui a entamé vendredi soir une visite de travail dans la cité des Aurès où il a effectué des inspections inopinées dans un nombre d'établissements relevant de son secteur tel que l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) mère-enfant Meriem Bouattoura, les urgences né-

diales du centre hospitalo universitaire (CHU).

Par ailleurs, le ministre a procédé samedi matin à l'ouverture d'une journée d'étude organisée à l'Institut supérieur paramédical à l'occasion de la Journée mondiale de la sage-femme.

Au cours de ce séminaire, le ministre a annoncé la dotation «dans dix jours» de l'hôpital d'Ain Touta d'un scanner en attendant la livraison d'un second scanner et d'un équipement d'imagerie par résonance magnétique (IRM) pour le CHU.

Il a, à cette occasion, insisté sur davantage d'efforts dans la formation et de la formation continue pour les sages-femmes qui occupent, a-t-il affirmé, «une place spéciale» dans la nouvelle loi de la santé. «L'Algérie qui a largement dépassé les objectifs tracés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), s'agissant de la mortalité maternelle à l'accouchement et la mortalité néonatale euvre à réduire ce taux et le placer entre 2 à 3 cas et pourquoi pas zéro décès», a ajouté M. Boudiaf.

Le ministre qui a appelé à conjuguer les efforts et à sensibiliser le professionnel concerné quant à l'importance de ce sujet, a fait part d'une réflexion pour l'élaboration en Algérie «d'un programme pédagogique pour les sages-femmes pour être au



diapason avec les avancées mondiales du domaine».

M. Boudiaf a insisté sur l'importance d'effectuer des jumelages entre les structures de santé des grandes wilayas au profit des régions enclavées pour la concrétisation du principe de la santé de proximité et l'élargissement de l'activité hospitalo-universitaire aux régions à forte densité démographique à l'instar d'Ain Touta et Arris à Batna.

À l'ouverture des journées scientifiques régionales paramédicales au CHU de Batna, le ministre a indiqué que la nouvelle loi de la santé était un «système consensuel regroupant dans ses chapitres plusieurs thèmes qui n'ont pas été évoqués depuis 1962».

En Algérie, le nombre des paramédicaux atteindra fin 2018, début 2019, les 19.200 praticiens garantissant «une couverture totale de toutes les wilayas du pays et les régions enclavées», a affirmé

le ministre, ajoutant, après avoir félicité les opérations de greffes de foie et de reins lancées récemment à Batna, que la santé «se portait bien» en Algérie. Exprimant sa satisfaction quant au fonctionnement de son secteur dans cette wilaya notamment après les visites inopinées effectuées dans certains établissements, le ministre a indiqué que «le système de travail 24H/24 a donné ses fruits et a contribué à la réduction de la pression sur les urgences du CHU».

M. Boudiaf avait au cours de sa visite inauguré un centre de diagnostic médical privé, où il a mis en relief la nécessité de la complémentarité entre les secteurs privé et public, au service du malade.

Il a eu également à visiter le premier malade ayant bénéficié d'une greffe de foie et sa sœur donatrice qui doivent quitter aujourd'hui l'hôpital après la réussite de l'opération.

DROGUE-LUTTE:

Plus de 21.500 toxicomanes pris en charge durant les neuf premiers mois de 2016

Plus de 21.500 toxicomanes ont bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant les neuf premiers mois de l'année 2016, dont près de 40% sont des jeunes âgés entre 16 et 25 ans, a-t-on appris samedi auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT).

«Au total, 21.507 toxicomanes, dont 8.489 sont âgés entre 16 et 25 ans (39,47% du total), ont bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant les neuf premiers mois (janvier-septembre) de l'année 2016», a précisé l'Office dans son rapport. Concernant les tranches d'âge des toxicomanes traités, le rapport fait état aussi de 8.212 personnes âgées entre 26 et 35 ans, alors que 4.189 toxicomanes ont plus de 35 ans et 617 autres ont moins de 15 ans. La prise en charge des toxicomanes pour soins et désintoxication, a concerné 19.720 bénéficiaires de consultations externes, 1.726 autres bénéficiaires d'hospitalisation volontaire et enfin 61 toxicomanes ont fait l'objet d'injonction thérapeutique, selon la même source.

S'agissant de la situation familiale de ces toxicomanes ayant bénéficié d'une prise en charge, le rapport de l'Office a précisé que 15.789 personnes (73,41% du total) sont célibataires et 4.987 personnes (23,19%) sont mariés. Sur le total des toxicomanes traités, le rapport fait également ressortir 2.128 femmes et 19.379 hommes. Évoquant la situation professionnelle, la même source a démontré que plus de 55,82% sont sans emploi, 35,16% sont des travailleurs et que seulement 9,02% des toxicomanes bénéficiaires d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant cette même période de référence sont des étudiants.

BISKRA :

90 palmiers ravagés par 3 incendies distincts

Au total 90 palmiers ont été ravagés par 3 feux distincts qui se sont déclarés durant les dernières 24h dans la wilaya de Biskra, a-t-on appris samedi auprès des services de la protection civile. L'incendie qui s'est déclaré dans la commune de Chetma a ravagé 45 palmiers et 15 arbres fruitiers tandis qu'un second a détruit 30 palmiers et un hectare de broussaille à l'oasis El Saâda dans la commune de Houche, selon la même source. Quinze (15) autres palmiers ont été ravagés par les flammes au lieu-dit «El Zaouia» dans la région Est du chef-lieu de wilaya, a ajouté la même source. Les éléments de la protection civile sont parvenus à maîtriser la situation et à circonscrire les flammes de ces trois feux évitant leur propagation aux jardins voisins, a-t-on fait savoir. Près de 4000 palmiers sont ravagés chaque année par des incendies dans la région des Ziban.

TISSEMSILT :

2 morts et quatre blessés dans un accident de la circulation

Deux personnes sont mortes et quatre autres ont été grièvement blessées dans un accident de la route survenu samedi soir dans la commune de Layoune (Tissemsilt), a-t-on appris du chargé d'information à la direction de la protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit dans la localité «El Braka», au niveau de la route nationale (RN 14), suite à une collision entre un véhicule utilitaire et un autre touristique faisant deux morts sur le coup (un enfant de 2 ans et un homme âgé de 66 ans) et quatre blessés dont une femme (43 ans) dans état critique, a indiqué Mohamed Mehdom. Les blessés ont été transférés au service des urgences médicales de l'établissement public hospitalier de Thniet El Had, selon la même source qui a ajouté que trois blessés quitteront le service dans les prochaines heures et la quatrième est gardée sous surveillance médicale intensive. Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

APS

TIZI OUZOU :

Création prochaine d'une confédération nationale de lutte contre les comportements addictifs

Une confédération nationale de lutte contre les comportements addictifs sera créée prochainement, a-t-on annoncé samedi à l'occasion d'une journée d'information et de sensibilisation sur la drogue, organisée par l'association Tujya au niveau du musée régional du moudjahid.

Cette confédération, envisagée par les différentes associations médicales et sociales au niveau national, permettra d'unir les efforts et de dégager un plan d'action commun de lutte contre la consommation de la drogue sous toutes ses formes et sensibiliser les citoyens sur les comportements addictifs.

«Nous ambitionnons à l'issue de cette rencontre de créer une confédération nationale de lutte contre les comportements

addictifs qui renfermera des médecins, des membres d'associations de lutte contre les stupéfiants et tous les acteurs concernés par ce combat que nous menons», a expliqué Zahra Oulechraf, présidente de l'association Tujya.

À l'issue de la concrétisation de ce projet (la confédération), des réflexions seront engagées en vue de dégager un plan national de lutte contre les comportements addictifs, y compris ceux liés à la drogue, à l'internet, aux jeux vidéo, aux sports et autres pratiques susceptibles d'aboutir à ce phénomène, a-t-elle expliqué.

La journée était également une occasion pour informer les présents sur les différentes formes d'addiction, ses causes, sa prise en charge et les moyens pouvant

renforcer la lutte contre ces pratiques qui deviennent de plus en plus fréquentes dans notre société, a-t-elle affirmé.

Le commissaire Djamilia Temmar de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou a présenté, à l'occasion de cette action, des chiffres relatifs aux activités de la brigade de lutte contre les stupéfiants durant les années 2014, 2015 et 2016, ainsi que les actions de sensibilisation et d'information organisées dans le même cadre.

Durant l'année 2016, a-t-elle indiqué, 164 affaires liées au trafic de stupéfiants ont été traitées par la sûreté de wilaya, pour lesquelles 243 personnes ont été interpellées et une quantité de 96 kg de kif traité ont été saisis en plus de 1048 comprimés psychotropes.

BISKRA

Une personne électrocutée et deux autres brûlées

Une personne a perdu la vie par électrocution et deux autres ont été brûlées à des degrés divers samedi dans l'après-midi à Biskra, a indiqué le responsable de la communication auprès de la protection civile, le lieutenant Omar Slatniya. L'accident a eu lieu sur la route nationale (RN)31 au lieu dit «El Mansouriya» dans la commune d'Ain Naga à 40km à l'Est de Biskra a précisé la même source dé-

taillant que le drame a eu lieu lorsqu'une des victimes (29ans), au bord d'un camion transportant des déchets en acier, a tenté d'éloigner une barre de fer débordant du camion des lignes électriques aériennes. La victime a reçu une décharge électrique occasionnant son décès sur le coup et causant des brûlures de 1er degré à ses accompagnateurs, âgés de 22ans et 31ans, a-t-on encore noté.

Le corps sans vie de la victime a été évacué vers la morgue de l'hôpital Bachir Benaceur, alors que les deux autres victimes ont été transférées aux urgences de cette même structure hospitalière pour les soins nécessaires, a ajouté la même source. Une enquête a été diligentée par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

CYBERATTAQUE : «Plus de 75.000 victimes dans le monde» selon un bilan provisoire



«Plus de 75.000 victimes» de la vague de cyberattaques qui a frappé des dizaines de pays vendredi «seraient recensées dans le monde à l'heure actuelle», a annoncé samedi la police française dans un bulletin d'information et de prévention.

«C'est un bilan du nombre d'ordinateurs infectés encore provisoire, qui devrait très vraisemblablement s'alourdir dans les jours qui viennent», a précisé Valérie Maldonado, adjointe à la cheffe de la sous-direction de la lutte contre la cybercriminalité citée par l'AFP.

Vendredi soir une cyberattaque massive, «d'un niveau sans précédent» selon Europol, a frappé plusieurs dizaines de pays.

Son mode opératoire est basé sur un logiciel de rançon qui verrouille les fichiers des utilisateurs et les force à payer une somme d'argent (pour une valeur moyenne allant entre 300 et 600 dollars) sous forme de bitcoins pour en recouvrer l'usage.

La police qualifie de «particulièrement dangereux» le mode de propagation de ce rançonlogiciel. «Une fois la première machine infectée, il se propage à l'ensemble du réseau sur lequel il est connecté, paralysant ainsi tous les ordinateurs dont il chiffre les fichiers», précise la police.

«Il paraît probable que des particuliers ou des entreprises aient également été infectées et se déclarent victimes des mêmes faits», a estimé la police française dans ce bulletin, diffusé sur les réseaux sociaux.

DÉRAILLEMENT D'UN TRAIN EN GRÈCE: Le bilan révisé à deux morts

La compagnie ferroviaire grecque Trainose a révisé dimanche à la baisse, à deux morts et trois blessés graves le bilan du déraillement, samedi soir, d'un train de passagers près de Thessalonique (nord de la Grèce).

Trainose avait dans la nuit annoncé dans un communiqué que quatre personnes avaient été tuées et cinq grièvement blessées dans cet accident, survenu à 16H40 GMT.

Le conducteur figure parmi les blessés, tandis que quatre autres personnes ont été blessées plus légèrement, a précisé Trainose sans fournir d'autre détail sur l'identité des victimes.

Avec 70 passagers, le train express, reliant les deux grandes villes grecques sur ce principal axe ferroviaire du pays, a déraillé près de la gare d'Adendro, à 40 kms de Thessalonique. La locomotive est passée à travers une maison proche de la voie, dont l'habitant, un jeune homme de 24 ans, a raconté à la presse avoir sauté du balcon juste avant le choc.

L'accident pourrait avoir été provoqué par la vitesse excessive du train, a indiqué à la presse la vice-préfète de la région, Voula Patoulidou. Trainose a ouvert une enquête pour déterminer les causes du déraillement. Le train comptait cinq wagons qui ont tous déraillé, les deux de tête totalement renversés. Une centaine de pompiers et secouristes ont participé aux opérations de secours et d'évacuation des rescapés dans la nuit.

APS

BURUNDI: Objectif : «Moderniser» la justice pénale

Le gouvernement burundais a adopté deux projets de loi portant révision successivement du code pénal et de la procédure pénale, dont l'objectif est de «moderniser» la justice pénale au Burundi, selon un communiqué.

«Poursuivre l'effort de la modernisation de la justice pénale pour faire face aux nouvelles manifestations de la délinquance et de la criminalité», a indiqué le ministre de la Justice qui a présenté tous les projets de loi.

Aimée Laurentine Kanyana, qui a reconnu que le code pénal en vigueur est relativement récent (2009), a souligné la nécessité de sa révision pour «opérer certaines modifications tendant à renforcer la répression de certaines infractions et revoir la rédaction de certains articles pour plus de clarté», selon un communiqué publié vendredi par secrétaire général et porte-parole du gouvernement, Philippe Nzobonariba, à l'issue d'une réunion de deux jours du conseil des ministres, présidée par le président Pierre Nkurunziza.

Pour le travail d'intérêt général qui est une alternative à l'emprisonnement et qui est approprié pour les délinquants primaires et les jeunes délinquants et qui vise notamment la réduction de la population carcérale, la peine va être portée maintenant à deux ans pour «avoir plus d'effets».

Le nouveau code pénal apporte plus de précision sur l'enlèvement et la séquestration en prévoyant des circonstances aggravantes.

Il intègre aussi les infractions consacrées d'une part, à la traite des personnes et la protection des victimes de la traite et d'autre part, à l'organisation frauduleuse de l'insolvabilité.

Il introduit également des dispositions en rapport avec les boissons pro-



hibées, donne plus de précisions en rapport avec l'exploitation sexuelle en termes de responsabilité pénale et introduit l'infraction de destruction d'animaux.

Il inclut enfin l'enrichissement illicite dans les infractions connexes à la corruption et réprime le vagabondage et la mendicité ainsi que leur exploitation.

Quant au code de procédure pénale qui va être promulgué, il est beaucoup plus récent puisqu'il date d'avril 2013. Mais la ministre Kanyana dit avoir constaté qu'il y a une évolution de la criminalité au Burundi de telle sorte qu'il y a nécessité d'introduire de nouvelles règles dérogatoires au droit commun de la procédure pénale, spécialement en matière de perquisition où, pour certaines infractions graves limitative-

ment énumérées par la loi, le mandat de perquisition n'est pas requis et la perquisition de nuit autorisée.

Les autorités chargées de l'enquête seront autorisées à perquisitionner aussi dans les systèmes informatiques et à y saisir des données et à perquisitionner en ligne opérée à partir du poste d'officier de police judiciaire où l'infraction a été commise ou vient de se commettre.

Il sera introduit dans ce code de procédure pénale révisé des techniques particulières de recherche comme «l'observation, l'infiltration, la livraison surveillée, les interceptions de correspondances par voie des télécommunications, la capture des données informatiques ainsi que les sonorisations et la fixation d'images dans certains lieux et véhicules».

FRANCE: Vol d'une couronne aux 1.800 pierres précieuses au musée d'art religieux à Lyon

Une couronne ornée de presque 1.800 pierres précieuses a été volée dans la nuit de vendredi à samedi au musée d'art religieux de Fourvière à Lyon (centre-est de la France), a annoncé le musée dans un communiqué.

Les malfaiteurs, qui sont «venues à bout du système de protection sophistiqué et perfectionné», se sont empa-

rés de la «couronne de la Vierge avec ses 1.791 pierres», joyau de la collection et pièce unique réalisée en 1899 grâce au don de pierres précieuses et perles par des familles lyonnaises.

Sa valeur, outre symbolique pour les habitants, serait d'un peu plus d'un million d'euros, a précisé la même source. «Chaque pierre avait été expertisée et

répertoriée en août 2016 par une unité de recherche de l'université Claude Bernard de Lyon 1», a expliqué le musée dans le même communiqué, ajoutant que «cette expertise permet donc une traçabilité de chaque pierre».

De plus, «deux autres objets de la collection permanente du musée, un anneau et un calice» font partie du butin que déplore la direc-

tion parlant, d'un «vol douloureux» vu «l'attachement des Lyonnais à Notre-Dame de Fourvière».

Le musée, situé à côté de la basilique sise sur la colline éponyme, est fermé pour permettre la poursuite des investigations.

Le musée expose le Trésor de la basilique, très représentatif de l'orfèvrerie des XIXe et XXe siècles.

ESPAGNE Manifestation à Madrid pour l'abolition de la taouromachie

Près de 2.000 personnes ont manifesté samedi à Madrid pour réclamer à grands cris l'abolition de la taouromachie en Espagne, le pays qui l'a inventée, ont rapporté des médias.

Depuis des siècles, l'Espagne magnifie l'art d'affronter le taureau et depuis le 11 mai, les arènes de la capitale accueillent les célèbres fêtes taurines de San Isidro. Mais pour les organisateurs de la manifestation anti-taouromachie, ces fêtes «signifient la torture et la mort d'au moins 204 animaux».

«Nous luttons pour en finir avec les corridas et n'importe quelle fête organisée en Espagne où l'on maltraite les animaux pour que les gens s'amuse», a dit à l'AFP une manifestante, Sandra Barrena, avocate de 48 ans, venue spécialement du Pays basque. Pour elle, «on mesure le degré d'éthique, de morale et de civilisation d'un pays au respect qu'il a envers les

animaux et à sa façon de les traiter et l'Espagne doit s'améliorer à ce niveau». «La torture n'est pas culture», ont clamé les manifestants, à l'appel du collectif «La taouromachie est violence», composé d'associations de défense des animaux.

En 2010, le parlement de Catalogne avaient voté l'interdiction de la corrida dans cette région du nord-est. Mais la Cour constitutionnelle a annulé l'an dernier cette mesure en jugeant que l'Etat se doit de préserver les corridas, inscrites depuis 2015 au «patrimoine culturel immatériel» du pays.

En Espagne, «on dit qu'on ne peut pas maltraiter les animaux sauf dans les spectacles autorisés», a déploré l'un des organisateurs du défilé, Jose Enrique Zaldivar, président d'une association des vétérinaires abolitionnistes de la taouromachie. «Nous avons besoin que la notion de tauro-

machie comme bien d'intérêt culturel disparaisse», a expliqué ce vétérinaire, ensuite «nous pourrions chercher la voie permettant d'abolir tous les spectacles taurins». En septembre, plusieurs milliers de manifestants avaient déjà réclamé à Madrid cette abolition. Mais la tradition reste vive en Espagne: 1.736 fêtes taurines y ont été organisées en 2015 dont 394 corridas, selon le ministère de la Culture.

Les défenseurs des animaux avaient cependant remporté une victoire l'an dernier quand la région de Castille-et-Léon (nord) avait annoncé l'interdiction de la mise à mort de taureaux en public lors de fêtes taurines populaires et traditionnelles. La dernière édition de la fête du Toro de la Vega à Tordesillas, en septembre, s'est achevée sans mise à mort du taureau en public, alors qu'il y était traditionnellement tué à coups de lance, depuis cinq siècles.

MIGRATION CLANDESTINE: Des yachts de luxe utilisés pour échapper au contrôle

Des passeurs ukrainiens utilisent des yachts de luxe pour transborder les migrants clandestinement vers les pays de l'Europe, afin d'échapper au contrôle des garde-côtes, a rapporté hier *The Sunday Times*.

Des contrebandiers ukrainiens font payer plus de 5,500 livres par personne, soit près de 6,500 euros, les migrants, pour le voyage illégal de la Turquie vers l'Italie, selon une enquête publiée par l'édition dominicale du Times.

Citant Frontex, l'agence des frontières de l'Union Européenne(UE) ainsi que les autorités italiennes, l'enquête révèle que plus de 2.000 migrants clandestins, principalement du Moyen-Orient et du Sud de l'Asie, ont été transportés à bord des yachts de luxe depuis le début 2016.

C'est ainsi que des milliers de migrants ont fait le voyage qui dure de trois à quatre jours pour plusieurs millions de livres, note la même source.

Le journal britannique rapporte qu'au cours du dernier mois, huit passagers ukrainiens ont été arrêtés en Sicile après l'interception de leur yacht, tandis que six autres ont été arrêtés à Malte et en Crète. Chaque yacht transportait une trentaine de migrants d'Asie du Sud, d'Afrique et du Moyen-Orient.

Cependant, l'année dernière, neuf voyages sont arrivés à destination et ont échappé aux autorités siciliennes, selon l'enquête. Il y a près de trois ans, six ukrainiens ont été arrêtés à Orford

Quay, en Angleterre, et trois ressortissants ukrainiens ont été condamnés à des peines d'emprisonnement allant jusqu'à quatre ans, rappelle le journal. Alors que la sécurité de la frontière le long de la côte de la Manche a été intensifiée ces dernières années, les passeurs font des voyages beaucoup plus longs. L'est-anglia (Est-Anglie) à l'est de l'Angleterre, est devenu "l'endroit favori pour les atterrissages illégaux", relève l'enquête.

Elle souligne par ailleurs, que la plupart des migrants tentent le voyage périlleux sur les bateaux gonflables fragiles fournis par les passeurs qui sont à peine équipés pour arriver aux eaux internationales.

Les grands bateaux en bois transportant plusieurs centaines de migrants sont plus rares, mais ils sont encore régulièrement observés dans la traîne d'eau entre les deux continents, précise encore l'enquête. Samedi, des sauveteurs ont secouru 484 migrants et ont retrouvé les corps de sept autres candidats à l'exil qui tentaient de rejoindre l'Europe, a annoncé la garde-côtes italienne. Depuis le début de l'année, plus de 45.000 personnes ont rejoint l'Italie par la mer après avoir embarqué d'Afrique du Nord, soit une augmentation de plus de 40% par rapport à la même période en 2016. Un bilan de l'Organisation mondiale pour les migrations fait état de 1.222 morts.

les réseaux d'électricité et de communication, a indiqué le chef du Centre des situations d'urgence de l'Iran, Pir Hossein Kolivand, cité par la télévision étatique IRIB TV. En outre, le tremblement a détruit quelques villages de la région, et a endommagé des bâtiments à Bojnourd, la capitale de la province du Khorasan du Nord, a-t-il ajouté.

IRAN Un séisme de magnitude 5,7 secoue le nord-est

Un séisme de magnitude 5,7 a secoué la région de Pish Qaleh dans la province iranienne du Khorasan du Nord, samedi à 22h30 heure locale (18h00 GMT), a annoncé le Centre sismologique de l'Iran. L'épicentre du tremblement de terre, avec une profondeur de 11 km, a été localisé à 37,655 degrés de latitude nord et 57,224 degrés de longitude est. Il a perturbé

COSTA CONCORDIA: 16 ans de prison confirmés en cassation pour l'ex- capitaine

La Cour de cassation italienne a confirmé vendredi la condamnation à 16 ans de prison de Francesco Schettino, l'ex-capitaine du Costa Concordia, qui sera incarcéré pour le naufrage du paquebot de croisière qui avait fait 32 morts en janvier 2012, ont annoncé des avocats.

Surnommé le «capitaine couard» par les médias pour avoir quitté son navire en pleine opération de sauvetage, il avait été condamné en février 2015 à 16 ans de prison ferme pour homicides, abandon de na-

vire et naufrage, une peine confirmée en appel en mai 2016. Me Saverio Senese, avocat de M. Schettino, a déclaré à la presse avoir annoncé la décision par téléphone à son client, qui se trouvait alors devant la prison de Rebbibia, à la périphérie de Rome. «Il y a de l'amertume parce qu'il est le seul à payer, comme toujours en Italie, il n'y a que les boucs émissaires qui paient. Mais il a dit: «je crois en la justice, les décisions doivent être respectées, je vais me constituer prisonnier», a déclaré l'avocat. Au soir du 13

janvier 2012, le Costa Concordia, un navire de croisière deux fois plus gros que le Titanic, avait heurté un rocher alors qu'il naviguait trop près des côtes de l'île du Giglio, au large de la Toscane.

Il s'était alors échoué sur des rochers à quelques dizaines de mètres de l'île, avec à son bord 4.229 personnes, dont 3.200 touristes. Son épave en partie immergée avait ensuite été renflouée et transportée en juillet 2014 jusqu'au port de Gênes où elle avait été démantelée.

JAPON: Grève de la faim dans un centre de rétention pour étrangers



Une vingtaine d'étrangers se sont mis en grève de la faim dans un centre de rétention de Tokyo, apparemment pour demander de meilleures conditions de détention, a déclaré vendredi un responsable japonais.

Défenseurs des droits de l'homme, avocats et migrants se plaignent depuis des années de mauvaises conditions de vie dans les centres de rétention, notamment d'un accès insuffisant à des soins médicaux.

«Les personnes détenues ont commencé mardi soir à refuser les aliments donnés par le centre et elles continuent de le faire», a déclaré un porte-parole du Bureau régional d'immigration de Tokyo, Atsushi Sakai.

«Nous supposons qu'ils sont en grève de la faim pour se plaindre du traitement reçu au centre et des procédures de demande de libération provisoire», a-t-il ajouté, précisant que ce type de mouvement était rare et qu'une enquête était en cours.

Un groupe de défense des droits, Provisional Release Association in Japan (Association pour la liberté provisoire au Japon), a indiqué sur son blog que les grévistes de la faim venaient de 12 pays, dont la Chine, la Birmanie et le Bangladesh, et étaient âgés de 25 à 55 ans. Actuellement, 580 personnes sont détenues dans ce centre, a précisé M. Sakai.

La Japan Association for Refugees (Association japonaise pour les réfugiés), une organisation caritative basée à Tokyo, a précisé que des demandeurs d'asile se trouvaient dans ce centre. Le Japon, un des pays les plus riches du monde, n'a accueilli que 28 réfugiés en 2016 sur les 8.193 dossiers examinés.

Les services d'immigration arguent que les personnes demandant le statut de réfugié au Japon sont originaires d'Asie et cherchent à venir pour des raisons purement économiques. Les défenseurs des droits et demandeurs d'asile, eux, estiment que les procédures sont ardues et l'intégration au Japon difficile.

APS

CRASH D'UN AVION LÉGER EN BOSNIE: Cinq morts, dont trois enfants



Cinq personnes ont péri, dont trois enfants, dans le crash d'un avion léger près de Mostar, dans le sud de la Bosnie, ont indiqué samedi des sources policières.

«Nous avons été alertés à 15H50 (13H50 GMT) que l'avion s'était écrasé dans une zone au sud de Mostar. Cinq personnes sont mortes, le pilote, trois enfants et un jeune homme», a déclaré à l'AFP un responsable de la police de Mostar.

Les causes de cet accident n'étaient pas connues dans l'immédiat. Un précédent bilan faisait état d'au moins quatre morts.

Une manifestation «portes ouvertes» de l'aéroport de Mostar était organisée samedi, avec des survols touristiques de la ville et des sauts en parachute.

Des avions survolaient la zone toute la journée, selon des témoins cités par la presse.

BURKINA: Au moins 18 morts dans un accident de la route

Au moins 18 personnes ont trouvé la mort vendredi sur la route nationale 5 reliant la capitale Ouagadougou à Pô, située à 185 km au sud, dans une collision entre un minibus et un camion-remorque, a-t-on indiqué de source judiciaire. «18 personnes ont péri dans l'accident et 4 blessés conduits au centre médical de Pô», a indiqué le procureur du Faso près du tribunal de grande instance de Manga Bouma Ido.

L'accident s'est produit «peu après 5h, à 22 kilomètres de

Pô», lorsque le minibus de transport en commun, prévu pour 18 passagers, en partance pour Ouagadougou, est entré en «collision frontale» avec un «véhicule-remorque qui convoyait des animaux vers le Ghana» voisin, a-t-il expliqué.

«Une enquête pour déterminer les causes exactes de l'accident et situer les responsabilités a été ouverte», a précisé le procureur Ido. Les victimes décédées devront être inhumées sur place, selon les usages en cours dans

la région, a-t-il indiqué. Fréquents au Burkina Faso, les accidents mortels de la route sont souvent dus aux erreurs humaines, mais aussi au mauvais état des routes et des véhicules.

En novembre 2008, une collision entre un autocar et un camion à Boromo (ouest) avait fait 72 morts, dont de nombreux passagers ivoiriens, sur la route nationale reliant Ouagadougou à Bobo-Dioulasso, deuxième ville et capitale économique du pays.

PORTUGAL Perturbations en vue dans les aéroports portugais



L'activité des aéroports portugais pourrait être perturbée à partir de samedi par une grève de quatre jours des agents de sécurité, qui coïncide avec la visite du pape François, a indiqué vendredi le gestionnaire aéroportuaire ANA, filiale de Vinci.

«En raison de la grève annoncée, des perturbations sont à prévoir dans les aéroports portugais», a précisé dans un communiqué ANA, invitant les passagers à s'y rendre deux heures avant le départ

de leur vol et à enregistrer leurs bagages. Cette grève des agents de sécurité, qui réclament de meilleures conditions de travail, coïncide avec la venue au Portugal du pape François, attendu vendredi pour une visite de 24 heures.

Ce mouvement intervient alors que le Portugal a rétabli les contrôles à ses frontières durant la visite papale, une mesure en vigueur depuis mercredi jusqu'à hier à minuit.

CANCER DE LA PEAU

Une mutation génétique augmenterait les risques

Une nouvelle étude explique pour quelle raison certaines familles présentent plus de risques de développer un cancer de la peau. En cause, la mutation d'un gène qui devrait protéger les chromosomes.

Des chercheurs britanniques du Wellcome trust sanger institute ont identifié un gène dont la mutation serait liée à une augmentation des risques de mélanomes, un des cancers de la peau les plus graves. Cette découverte, publiée dans la revue Nature Genetics, ouvre la voie à des nouvelles méthodes de dépistage précoce, permettant un meilleur traitement de la maladie.

D'après l'Institut national du cancer, les risques de mélanomes dépendent de plusieurs facteurs : l'exposition au soleil et aux UV artificiels, le type de peau ou phototype, un nombre élevé de grains de beauté et des antécédents personnels ou familiaux de mélanome. "Environ une personne sur 20 atteinte d'un mélanome présente une histoire de famille concernant la maladie", indique le site de la chaîne BBC News.

Une meilleure gestion

La mutation en question "éteint" le gène POT1, dont le rôle est de protéger les chromosomes. En la détectant, les médecins pourraient savoir si une famille est à risque de cancer de la peau ou pas.

Mais seules certaines mutations de gènes responsables d'une augmentation des risques de mélanomes ont été identifiées, d'autres restent inconnus. "Étant donné que ce gène avait déjà été identifié



comme étant une cible pour le développement de nouveaux médicaments, il est possible qu'à l'avenir, la détection précoce puisse faciliter une meilleure gestion de la

maladie", déclare le directeur de l'Institut britannique de recherche sur le cancer, Tim Bishop, interviewé par BBC News. Les chercheurs ont constaté que des cancers

comme la leucémie étaient courant dans ces familles à risque, ce qui suggère que le gène POT1 puisse être impliqué dans d'autres cancers.

LAMPES UV

Bientôt plus dangereuses que le tabac ?

Les cabines de bronzage, qui séduisent de plus en plus de jeunes, causeraient chaque année près de 460 000 cancers de la peau et mélanomes. Si cette tendance continue, le bronzage artificiel pourrait tirer plus que le tabac dans les années à venir.

Les cancers du poumon tuent près de 1,59 millions de personnes chaque année, selon les données de l'Organisation mondiale de la santé. Pourtant, les cabines de bronzage pourraient bientôt être à l'origine d'un nombre de décès supérieur à la cigarette. Une étude publiée dans la revue spécialisée JAMA Dermatology fait état de 10 000 cas de mélanomes et 450 000 cancers de la peau par an aux États-Unis, en Europe et en Australie. D'après les auteurs de l'étude, "il est possible que le nombre de cancers de la peau induits par les cabines de bronzage finissent par dépasser celui des cancers du poumon dans les années à venir". Les chercheurs ont analysé 88 études internationales publiées entre 1992 et 2013 et concernant 491 492 partici-

pants vivant dans 16 pays différents. Ils ont ainsi réussi à calculer les risques de mélanome et de cancer de la peau, mais également de cancer de la peau de type non-mélanome.

Un adulte sur deux en Europe

Les jeunes seraient particulièrement à risque : 52% des étudiants et 49,3% des adolescents ont déjà été exposés au bronzage artificiel au moins une fois dans leur vie. Pourtant, le risque de mélanome et de cancers de la peau est plus élevé chez les personnes qui s'exposent au bronzage artificiel au début de leur vie. Les experts s'inquiètent de la popularité croissante de ces cabines, qui séduisent une personne sur deux en Europe (41,6% des adultes) et une sur trois dans le monde (35,4% aux États-Unis et au Canada et 10,7% en Australie). Ils demandent aux Autorités sanitaires de prendre des mesures sérieuses pour limiter les dégâts.



MÉLANOME AVANCÉ : Le médicament anticancéreux ipilimumab permet de survivre 10 ans

Les patients atteints de mélanome avancé traités avec de l'ipilimumab, un médicament anticancéreux, peuvent survivre pendant 10 ans. Une enquête rendue publique à Amsterdam au Congrès européen du cancer a dévoilé ces résultats encourageants. Ils ont été établis à la suite d'une longue enquête de suivi d'un grand nombre de patients atteints de mélanome traités avec l'ipilimumab.

Le professeur Stephen Hodi, de l'Institut du Cancer de Boston, a déclaré au Congrès : « Nos résultats démontrent qu'il y a un plateau de survie qui commence autour de la troisième année et s'étend jusqu'à environ la dixième année ». Une précédente étude avait déjà prouvé que les patients sous ipilimumab avaient un taux de survie à 5 ans de 48%. Le professeur Hodi et ses collègues d'Allemagne, de France et des Etats-Unis ont recueilli les données médicales de 1861 patients de 2 à 21 ans de fournir une estimation plus précise de l'effet de l'ipilimumab sur la survie à long terme.

Les chercheurs ont analysé le taux de survie de ces 1 861 patients. Ils ont démontré qu'au bout de 11,4 mois, 50% de la population considérée décédait (la médiane de survie est de 11,8 mois). Ils ont aussi constaté que 25,4 (22%) de ces patients étaient encore en vie après trois ans, qu'il n'y avait aucun décès parmi les patients qui ont survécu au-delà de sept ans, et que la plus longue survie était de 9,9 ans. Suite à la publication de cette étude, le professeur Alexander Eggermont, Directeur Général de l'Institut de cancérologie Gustave Roussy a déclaré : « cette méta-analyse démontre clairement que l'ipilimumab peut conduire à un contrôle de la tumeur de longue



durée pour les patients atteints de mélanome métastatique ».

Le mélanome avancé, un cancer très agressif

Le mélanome est une forme très agressive du cancer de la peau. Si des traitements existent (la chimiothérapie, la radiothérapie et

l'immunothérapie) et peuvent ralentir l'évolution de la maladie, les mélanomes à un stade très avancé sont difficiles à stopper. Souvent mortel, il est en constante augmentation. D'après la Clinique Mayo, le nombre de mélanomes a été multiplié par 8 chez les femmes de moins de 40 ans et multiplié par 4 chez les hommes de la même tranche d'âge.

L'alcool surexpose au cancer de la peau

Évitez l'exposition aux UV après avoir bu de l'alcool. Celui-ci rendrait votre peau plus vulnérable face au risque de cancer de la peau.

La prochaine fois que vous vous allongerez au soleil et qu'on vous propose un verre, peut-être écrierez-vous à boire de l'alcool. Celui-ci serait également un facteur de risque de cancer de la peau, d'après une étude parue dans la revue spécialisée British Journal of Dermatology.

En fait c'est l'association de l'alcool et de l'exposition au soleil qui serait particulièrement nocive pour la peau quand elle n'est pas protégée par un filtre UV ou recouverte de vêtements. Les chercheurs de l'université de Milan avaient un chiffre qui devrait vous faire réfléchir la prochaine fois que vous prendrez l'apéro légèrement vêtu : une boisson alcoolisée par jour suffit à augmenter le risque de cancer de la peau de 20 %.

Le danger serait proportionnel à la consommation d'alcool. Les consommateurs qui ingurgitent chaque jour l'équivalent de 50 g d'éthanol (la substance active des boissons alcoolisées) seraient 55 % plus exposés au mélanome (la forme la plus agressive du cancer de la peau) que les buveurs occasionnels.

"L'alcool renforce les dommages cellulaires liés au soleil et peut favoriser le cancer de la peau", affirme le Dr Eva Negri, un des chercheurs impliqués dans l'étude.

L'exposition viendrait de l'éthanol qui se transforme en acétaldéhyde après ingestion. Ce composé augmenterait la sensibilité de la peau aux UV, selon les chercheurs. "Nous savons qu'en présence des rayons UV, la consommation d'alcool modifie l'immuno-compétence du corps, c'est-à-dire sa capacité à produire une réponse immunitaire normale", explique-t-elle à la BBC.

Le Dr Eva Negri espère que ses résultats feront avancer la sensibilisation aux méfaits de l'alcool sur la santé et sur la peau : "Nous espérons que les personnes utiliseront cette étude pour mieux se protéger du soleil".

Illustration: M. K.

ON PEUT L'ÉVITER !

Chaque année, on compte 60 000 nouveaux cas de cancer de la peau en France et 1000 personnes décèdent des suites d'un mélanome. C'est pourquoi il est important d'adopter les bons gestes pour se protéger des rayons solaires et se rendre régulièrement chez le dermatologue pour faire contrôler sa peau.

Le cancer de la peau peut être évitable. Il faut se protéger des rayons ultra-violetés en évitant de s'exposer aux heures les plus chaudes, en appliquant de la crème solaire

avec un indice de protection élevé (50 ou 50+) et en se protégeant avec des vêtements couvrants.

Mais même si vous vous protégez du soleil, il est important de surveiller vos grains de beauté. L'auto-diagnostic peut se pratiquer simplement, grâce à la règle ABCDE, un bon moyen de détecter des anomalies sur les grains de beauté :

- A comme Asymétrie : grain de beauté de forme ni ronde ni ovale et dont les couleurs et les reliefs ne sont pas régulièrement ré-

partis autour de son centre.

- B comme Bords irréguliers : bords décolorés mal délimités.

- C comme Couleur non homogène. Présence désordonnée de plusieurs couleurs (noir, bleu, marron, rouge ou blanc).

- D comme Diamètre - Diamètre en augmentation : une lésion susceptible d'être un mélanome a généralement une taille supérieure à 6mm.

- E comme Evolution : changement rapide de taille, de forme, de couleur ou d'épaisseur.

L'aspirine protégerait du mélanome

Selon une étude américaine, en prenant de l'aspirine les femmes pourraient réduire de près d'un tiers le risque de souffrir de mélanome, une des formes de cancer de la peau.

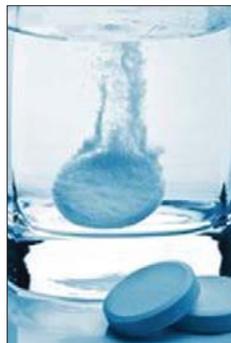
Ce sont des chercheurs de l'école de médecine de l'université de Stanford, aux États-Unis, qui sont parvenus à cette conclusion. Après avoir suivi, pendant une douzaine d'années, une cohorte de 60 000 femmes âgées de 50 à 79 ans, ils affirment que celles qui prenaient régulièrement de l'aspirine avaient 21% de risques en moins de développer une des formes les plus redoutables du cancer de la peau : le mélanome. Et que les femmes qui prenaient de l'aspirine depuis plus de 5 ans voyait ce risque diminué de 30%.

« Cette découverte suggère que l'aspirine pourrait avoir un effet préventif contre le développement du mélanome » explique le Dr Jean Tang, qui a dirigé cette étude qui vient d'être publiée dans la revue Cancer. « Notre étude n'affirme pas que l'acide acétylsalicylique, plus connu sous le nom d'aspirine, est un remède anti-cancer mais elle montre que

des femmes âgées de 50, 60 et 70 ans qui prennent de l'aspirine deux fois par semaine ont un risque diminué de souffrir de mélanome ».

Ce n'est pas la première étude qui montre que la prise régulière de doses d'aspirine peut réduire le risque de développer un cancer. Des chercheurs britanniques ont déjà démontré, en octobre dernier, que la prise quotidienne d'une faible dose d'aspirine (environ 75mg) pouvait permettre de réduire le risque de cancer colorectal de 24% sur 20 ans.

« Nous devons poursuivre les recherches et il est encore trop tôt pour demander aux femmes de modifier leur comportement vis-à-vis de l'aspirine. Mais celles qui se sont vu recommander par leur cardiologue de prendre de l'aspirine pour éviter les risques de maladies cardio-vasculaires auront sans doute plus de motivation à suivre ce traitement en sachant que cela les protège également du mélanome. » Et, bien évidemment, cela n'empêche pas de se protéger lorsque l'on s'expose au soleil !



TUNISIE Mobilisation en Tunisie contre un projet d'amnistie des faits de corruption



Plus de deux mille personnes ont manifesté samedi à Tunis contre un projet de loi proposé par la présidence prévoyant l'amnistie des faits de corruption en échange d'un dédommagement, ont rapporté des médias.

«La corruption ne va pas passer», «nous n'allons pas céder» ont scandé les protestataires réunis à l'appel du collectif «Manich Masamah» («Je ne pardonnerai pas») ainsi que de 52 ONG tunisiennes et internationales et des partis de l'opposition, selon l'agence TAP. Ils ont défilé sur l'avenue Habib Bourguiba.

Les participants à cette manifestation ont réclamé le retrait définitif de ce projet de loi de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) pour garantir le bon déroulement du processus de réconciliation engagé par les différents mécanismes de la justice transitionnelle.

Ils ont également critiqué le discours prononcé le 10 mai par le président de la République Béjaï Caïd Essebsi qui, selon la dirigeante au Courant démocratique, Samia Abbou, a opté pour «l'instrumentalisation de la peur».

«Le rejet de la loi sur la réconciliation n'est pas une preuve de mépris ou un refus de la réconciliation», a-t-elle tenu à préciser. «Le processus de la réconciliation doit se dérouler sous le pilotage de l'Instance «Vérité et Dignité», a-t-elle conclu.

Présent à cette marche, le dirigeant au Front populaire, Aymen Aloui, cité par la TAP, a indiqué que le projet de loi sur la réconciliation est un projet élitiste destiné à blanchir les personnes proches de la présidence de la République.

«Toute exploitation de la majorité numérique au sein de l'Assemblée des représentants du peuple pour faire passer ce projet de loi risque d'avoir de graves conséquences sur le pays», a-t-il dit. Selon le représentant de la campagne «Manich Masamah», Maled Seghiri a estimé «irrationnel de dire que ce projet de loi va régler la crise économique que connaît le pays».

«La montée de la corruption s'explique par l'absence de la ferme volonté politique et l'insouciance des gouvernements successifs de trouver des solutions à la crise qui secoue le pays», a-t-il ajouté.

Soumis le 26 avril 2017 à l'examen de la Commission de la législation générale, le projet de loi avait été déposé en juillet 2015 par la présidence de la République au bureau de l'ARP.

SAHARA OCCIDENTAL: Belani : «L'arrêt de la CJUE est «contraignant» pour l'UE et ses Etats membres »

L'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui stipule que les accords UE-Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental, est «contraignant» aussi bien pour la Commission européenne que pour les Etats membres de l'UE, rappelle l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani, à la suite des informations selon lesquelles la Commission a sollicité l'accord des pays de l'Union pour un nouveau mandat de négociation en vue de «corriger» certaines dispositions de ces accords.

«Au plan du droit, théoriquement cela devrait être hautement improbable dans la mesure où les dispositions de l'arrêt de justice de la Cour de justice de l'UE du 21 décembre 2016 sont claires et stipulent que les produits et ressources du territoire du Sahara occidental doivent être exclus du champ d'application des accords commerciaux conclus entre l'UE et le Maroc», a estimé M. Belani dans un entretien accordé à la revue Afrique-Asie.

Selon Afrique-Asie qui cite l'ONG internationale +Western Sahara Resource Watch+, la Commission européenne a sollicité l'accord des Etats membres de l'UE pour un nouveau mandat de négociation en vue de corriger certaines dispositions de l'accord commercial avec le Maroc afin d'y inclure les marchandises du territoire du Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975.

A ce sujet, le diplomate algérien a rappelé que «la décision irrévocable de la justice européenne est contraignante aussi bien pour la Commission européenne que pour les Etats membres



de l'UE. Elle découle du statut distinct et séparé reconnu par le droit international et la Charte des Nations unies au Sahara occidental en tant que territoire non autonome».

Cependant, a dit M. Belani, «l'analyse des déclarations de certains hauts responsables de l'UE et le ballet de visites effectuées en toute discrétion par ces responsables à Rabat, suggèrent que les deux parties travaillent main dans la main pour trouver les moyens techniques de contourner cet arrêt de justice, ce qui explique l'opacité avec laquelle sont menées ces tractations et les interrogations incessantes des eurodéputés quant à leur teneur.

«Les autorités marocaines, d'habitude si promptes à réagir au quart de tour au moindre rappel par l'UE des principes du droit international, tel que le statut non autonome du territoire du Sahara occidental ou son éligibilité à l'autodétermination, affichent ces derniers mois un calme olympien comme si des garanties leur ont été données quant à l'issue de ces discussions», a noté l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles.

«Celles-ci pourraient par exemple prendre la forme d'une disposition prévoyant des consultations préalables avec des institutions factices, créées de toute pièce par le Maroc, et l'élimination de toute référence au terme «peuple du Sahara occidental» (tel qu'énoncé dans les référents onusiens ainsi que dans l'arrêt de la CJUE) et son

remplacement insensé par population locale», ce qui serait une véritable forfaiture», a-t-il prévenu.

Pour M. Belani, «il serait regrettable, en effet, que l'UE décide, au nom d'un pragmatisme de mauvais aloi, de fouler au pied les principes et valeurs sur lesquels elle a été construite et dont elle se prévaut dans ses relations avec le reste du monde».

Il s'est dit, par ailleurs, «confiant» quant au fait que le droit prévaudra en dernier ressort. «Je suis conforté dans ce sentiment par les annonces en cascade d'entreprises européennes qui ont décidé de se conformer à la légalité internationale en mettant fin à l'exploitation des ressources du territoire du Sahara occidental, à l'instar de la décision prise récemment par la multinationale suisse +Glencore PLC+ spécialisée dans l'exploration pétrolière offshore», a rappelé Amar Belani.

M. Belani s'est, en outre, félicité de «la fin de l'impunité avec laquelle le Maroc menait en toute illégalité ses opérations d'exportation de ressources du territoire du Sahara occidental, comme l'illustre la saisie par un juge sud-africain d'un bateau transportant 54.000 tonnes de phosphates d'une valeur de 5 millions de dollars destinée à la Nouvelle-Zélande, provenant des mines de Boucrâ dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc».

Au sujet de la «stergiversation» du Maroc quant à son

accord pour la désignation d'un nouvel envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, prélude à la relance des négociations entre le Maroc et le Front Polisario, M. Belani a indiqué que «le Maroc est empêtré dans ses propres contradictions» rappelant «le discours triomphaliste à New York au sortir de la session du Conseil de sécurité le 28 avril dernier où le représentant permanent subordonnait la relance du processus de négociation, tel que proposée par le SG de l'ONU et soutenue par le Conseil de sécurité, au départ des éléments du Front Polisario de la zone tampon de Guerguerat», chose qui a été faite par le Front Polisario dans une optique d'apaisement et pour administrer la preuve et de sa bonne disposition à la négociation.

Cependant, déplore le diplomate, «le Maroc en rajoute une couche en exigeant que son accord pour la nomination de Horst K?hler au poste d'envoyé personnel de M. Antonio Guterres (SG de l'ONU) aient pour seule et unique base sa proposition d'autonomie de 2007, s'arrogeant ainsi le droit de dicter ses conditions au Conseil de sécurité et au secrétaire général de l'ONU, ce qui est contraire aux dispositions de la résolution qui appelle à des négociations directes et sans conditions préalables».

«A cela s'ajoute une attitude schizoïdique du Maroc qui consiste, d'une part, à vouloir à tout prix intégrer l'Union africaine (UA) en se prévalant du soutien de la majorité des Etats membres de l'Institution panafricaine et, d'autre part, de ne pas reconnaître la compétence ni se soumettre aux mécanismes de règlement de conflits propres à celle-ci, alors que le Maroc a adhéré sans réserve à sa charte constitutive», a conclu M. Belani.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Les Sahraouis de Belgique célèbrent le 44^e anniversaire de la création du Front Polisario

La communauté sahraouie établie en Belgique a célébré samedi à Anvers, au nord de Bruxelles, le 44^e anniversaire de la création du Front Polisario, le 10 mai 1973, et le déclenchement de la lutte armée pour la libération du Sahara occidental, dix jours plus tard.

Lors d'une cérémonie organisée au centre culturel de Geel (Anvers), le représentant du Front Polisario en Belgique, Jamal Zakari, a réitéré la détermination du peuple sahraoui à poursuivre son long combat pour atteindre son objectif : celui de «retourner sur les territoires du Sahara occidental complètement libérés».

«Nous renouvelons, aujourd'hui, notre engagement à poursuivre la lutte sur tous les fronts pour réunir le peuple du Sahara occidental sur sa terre», a-t-il déclaré lors de cette cérémonie, réitérant l'aspiration de son peuple à vivre dans la paix.

Le président de l'organisation de la communauté sahraouie en Belgique, Mohamed Hossein Mohamed Fadel a plaidé pour la poursuite de la lutte pour la reconnaissance du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, exprimant son souhait de voir la communauté internationale soutenir la cause sahraouie.

Le président de la Coordination européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), Pierre Galand

s'est félicité des progrès réalisés par le peuple sahraoui dans sa lutte pour exercer son droit inaliénable à l'autodétermination.

Il a mis en exergue, dans ce contexte, l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a conclu le 21 décembre dernier que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental compte tenu du statut séparé et distinct garanti à ce territoire en vertu de la Charte des Nations unies.

Selon Pierre Galand, cet arrêt de la CJUE pose des «principes clairs, d'une portée générale et absolue».

Le président de l'Eucoco s'est félicité également de la dernière résolution de l'ONU prorogant jusqu'au 30 avril 2018 le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso). Le 28 avril dernier, les quinze pays membres du Conseil de sécurité ont adopté à l'unanimité une résolution 2351 (2017) prolongeant jusqu'au 30 avril 2018 le mandat de la Minurso.

Dans cette résolution, les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont également réaffirmé leur soutien à une reprise de négociations de paix pour le conflit du Sahara occidental vieux de plusieurs décennies. Pierre Galand a lancé, en outre, un appel à la solidarité internationale avec les prison-

niers du groupe dit de «Gdeim Izik» dont le procès en appel reprendra lundi à Rabat. L'épouse de l'un des prisonniers, Claude Mangin Asfari, présente à la cérémonie, a dénoncé les tortures infligées à son mari et ses compagnons, réaffirmant sa détermination à poursuivre son combat pour que justice soit faite.

Un film documentaire «Dis leur que j'existe», traçant le portrait de Naâma Asfari, juriste et militant indépendantiste sahraoui, condamné à 30 ans de prison par les autorités marocaines d'occupation, et de son épouse Claude Mangin a été projeté lors de cette cérémonie pour sensibiliser sur la situation au Sahara occidental, notamment sur la situation des prisonniers politiques sahraouis.

Par ailleurs, une chorale flamande d'une quarantaine de personnes a pris part à la cérémonie de célébration du 44^e anniversaire de la création du Front Polisario à travers l'interprétation de plusieurs chants en solidarité avec le peuple sahraoui.

La chorale a effectué, peu auparavant, une tournée dans certaines gares ferroviaires de Belgique, notamment à Louvain, Malines et Anvers, où elle a animé de courts concerts pour récolter des fonds au profit du comité belge de soutien au peuple sahraoui.

FRANCE

Emmanuel Macron, le président qui veut réformer la France

Emmanuel Macron est devenu hier le 8e président français sous la Ve République, à l'issue de son investiture organisée à l'Élysée (Paris), avec au programme «une réforme profonde de la France».

Elu par plus de 20 millions de Français sur les 47 millions d'électeurs, le fondateur du mouvement En Marche !, rebaptisé «La République en marche», compte aller vite dans son action de «réformer profondément la vie politique et la France pour que plus personne ne se tourne vers les extrêmes», a-t-il lancé dans un tweet à la veille de son investiture.

Conscient qu'il est condamné à réussir, il se présente comme un président rassembleur face aux défis sociaux, économiques, sécuritaires que le quinquennat de François Hollande n'a pas réussi à les lever. Manière de dire que les problèmes de la France nécessitent les efforts de tous pour leur résolution.

C'est avec un esprit de dynamiser la Ve République, en toile de fond le renouvellement du personnel politique, que le jeune président (39 ans) va demander aux Français de lui donner une majorité au parlement pour qu'il puisse mener à bien ses objectifs.

D'ailleurs, un sondage Atlantico et Harris Interactive, publié vendredi par RMC, montre que plus de trois français sur quatre (76%) jugent positivement la liste des candidats qu'il a présentée pour les élections législatives. Il est évident que les Français vont le juger sur ses promesses notamment



liées à leur vie quotidienne. Son programme, nourri par 3000 ateliers participatifs et par le travail de plusieurs centaines d'experts, vise à libérer les énergies, accroître les solidarités, renforcer les droits et l'équité et responsabiliser tous les acteurs publics et privés.

Plusieurs chantiers dans la feuille de route quinquennale

C'est dans cette démarche qu'il base son action sur ce qu'il a appelé la société du travail, soutenant que c'est le travail qui nous permet de choisir notre vie. Il compte à cet effet créer une nouvelle forme de sécurité dans le travail en rendant l'assurance-chômage universelle et mettre en place un plan inédit de formation et de qualification.

Sur le plan économique, l'ancien ministre de l'Économie prévoit d'investir massivement sur le numérique et la transition énergétique en plus d'une nouvelle forme d'aide pour les quartiers les plus en difficultés.

Pour l'éducation, il veut donner plus d'autonomie dans les écoles et plus de reconnaissance aux enseignants en proposant de les rémunérer mieux. L'autre chantier qui n'est pas le

moins, celui de la sécurité des France face à la forte menace terroriste, Emmanuel Macron préconise une feuille de route internationale pour construire la paix et lutter contre les groupes terroristes, avec une politique de tolérance zéro à l'égard de tous faits mais aussi les violences policières.

Dans ce contexte, il refuse que la laïcité soit utilisée pour stigmatiser certains selon les croyances faisant allusion aux musulmans de France.

Sa feuille de route quinquennale inclut le renouveau démocratique tant souhaité par les Français, en voulant mettre en œuvre une vraie stratégie de moralisation de la vie publique.

Il a promis de combattre les conflits d'intérêt, en interdisant toute fonction de conseil pour les parlementaires et l'embauche de proches ou de membres de sa famille.

Bâtir un partenariat mutuellement avantageux entre la France et l'Algérie

Sur le plan de la politique étrangère, notamment en direction de l'Afrique, le nouveau président ambitionne de mettre sur pied une stratégie africaine, basée sur la coopé-

ration mutuelle.

Avec l'Algérie, avec laquelle il a mené, en sa qualité de ministre de l'Économie, membre du Comité mixte économique franco-algérien (Comefa), plusieurs projets de partenariat. Des observateurs n'ont pas manqué de relever que le nouveau président «saura tisser avec l'Algérie l'équivalent d'une relation franco-allemande».

S'étant débarrassé de «la maladie algérienne des Français», en déclarant que la colonisation était «un crime contre l'humanité», Emmanuel Macron incarne, selon les mêmes observateurs, une génération pragmatique qui veut surmonter le passé et bâtir un partenariat mutuellement avantageux entre les deux pays.

C'est dans ce sens que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a souligné, dans un message de félicitations, une contribution significative qu'Emmanuel Macron a apportée à l'édification du partenariat d'exception entre l'Algérie et la France.

«Nos anticipations et vos initiatives ont fait l'ample démonstration de votre claire détermination à travailler avec nous à compenser les occasions manquées dans les relations algéro-françaises par l'ouverture de nouveaux horizons porteurs de la promesse d'une mémoire résolument assumée dans sa vérité et son intégrité et d'une amitié véritablement arrivée à la maturité ainsi que d'intérêts avantageusement équilibrés, la communauté algérienne installée en France et les citoyens français présents en Algérie devant demeurer un ressort humain précieux à honorer et à préserver», avait affirmé le président de la République.

TURQUIE-CHINE Erdogan souligne le rôle de la Turquie comme «carrefour» des continents dans l'initiative «La Ceinture et La Route»



La Turquie profitera de sa position géographique unique pour soutenir l'initiative «La Ceinture et la Route», a déclaré hier à Pékin le président turc Recep Tayyip Erdogan.

Située au carrefour de l'Asie et de l'Europe, la Turquie souhaite faire jouer pleinement sa position géographique et a déjà démarré une série de projets d'infrastructures afin de promouvoir la connectivité entre les deux continents, a indiqué M. Erdogan lors de la cérémonie d'ouverture du Forum de «La Ceinture et la Route» pour la coopération internationale, selon l'agence chinoise Chine Nouvelle. Le président turc a appelé les deux parties à mieux coordonner l'initiative chinoise «La Ceinture et la Route» et le projet turc de Corridor du milieu, qui relie le pays à l'Asie centrale et à la Chine. M. Erdogan a également promis le plein soutien de la Turquie à l'initiative «La Ceinture et la Route», proposée par le président chinois Xi Jinping en 2013 et visant à établir un réseau de commerce et d'infrastructures reliant l'Asie à l'Europe et à l'Afrique le long des anciennes routes commerciales et au-delà, selon la même source.

Pour l'heure, l'initiative a obtenu le soutien d'une centaine de pays et d'organisations internationales, dont plus de 40 ont signé des accords de coopération avec la Chine. Un total de 29 chefs d'Etat et de gouvernement assistent au forum. Les autres participants comprennent des fonctionnaires, des entrepreneurs, des banquiers et des journalistes venus de 130 pays, ainsi que des représentants de grandes organisations internationales.

SÉOUL Le tir nord-coréen est une «provocation dangereuse» (Moon)

Le nouveau président sud-coréen Moon Jae-In a qualifié de «provocation dangereuse» le tir de missile effectué dimanche à l'aube par les Nord-coréens, quelques jours à peine après son arrivée au pouvoir à Séoul.

«Le président a exprimé son profond regret face à la provocation dangereuse de la Corée du Nord, quelques jours à peine après l'entrée en fonction de la nouvelle administration en Corée du Sud», a déclaré le porte-parole de M. Moon, après que celui-ci a rencontré ses conseillers à la sécurité lors d'une réunion d'urgence. La Corée du Nord a procédé dimanche à un tir de missile balistique, son premier depuis l'élection du nouveau président sud-coréen, a dévoilé l'armée sud-coréenne dans un communiqué, sans préciser le type de missile déployé.

Le tir a été effectué depuis la base de l'armée nord-coréenne à Kusong, dans la province du Nord Pyongan, vers 05h30 (20h30 GMT samedi), et le projectile a parcouru environ 700 km, a déclaré un haut représentant de l'armée sud-coréenne dans un communiqué.

APS

CYBERATTAQUE:

«200.000 victimes dans au moins 150 pays»

La cyberattaque mondiale qui frappe la planète depuis vendredi a fait «200.000 victimes, essentiellement des entreprises, dans au moins 150 pays», a affirmé le directeur d'Europol, Rob Wainwright, dans une interview hier à la chaîne britannique ITV.

«Nous menons des opérations contre environ 200 cyberattaques par an mais nous n'avions encore jamais rien vu de tel», a souligné le patron d'Europol Rob Wainwright qui craint que le nombre de victimes ne continue à croître «lorsque les gens retourneront à leur travail lundi et allumeront leur ordinateur».

«Le dernier décompte fait état de plus de 200.000 victimes, essentiellement des entreprises, dans au moins 150 pays», a déclaré le directeur d'Europol, a-t-il dit.

L'attaque a frappé «de manière indiscriminée» et s'est «propagée très rapidement», a ajouté le patron d'Europol.

Cette attaque, qui a débuté vendredi, a affecté les hôpitaux britanniques, le



constructeur automobile français Renault, le système bancaire russe, le groupe américain FedEx ou encore des universités en Grèce et en Italie.

L'Office européen des polices Europol avait annoncé samedi qu'une équipe dédiée au sein de son Centre européen sur la cybercriminalité avait été «spécialement montée pour aider» l'enquête internationale chargée d'identifier les coupables.

«Il est très difficile d'identifier et même de localiser les auteurs de l'attaque. Nous menons un combat compli-

qué face à des groupes de cybercriminalité de plus en plus sophistiqués qui ont recours à l'encryptage pour dissimuler leur activité. La menace est croissante», a souligné Rob Wainwright.

«Nous ne connaissons pas encore les motivations» des pirates, a-t-il développé, ajoutant que «généralement, elles sont de type criminel».

La ministre britannique de l'Intérieur, Amber Rudd, a écrit dans une tribune au Sunday Telegraph qu'il fallait s'attendre à d'autres attaques et souligné qu'on ne «connaît peut-être jamais la véritable identité des auteurs» de celle en cours.

Le chercheur en cybersécurité britannique de 22 ans qui a permis de ralentir la propagation du virus a également prévenu que les pirates risquaient de revenir à la charge en changeant le code et qu'ils seront alors impossibles à arrêter. «Vous ne serez en sécurité que lorsque vous installez le correctif le plus rapidement possible», a-t-il tweeté sur son compte à MalwareTechBlog.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
troisième édition, 2017**

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Août 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

BASSIN MÉDITERRANÉEN : L'importance de la dynamique de l'échange linguistique et culturel soulignée à Oran

Les participants au 13e Colloque international sur "la place et le rôle de l'inter-culturalité dans l'apprentissage des langues sur les deux rives de la Méditerranée", ouvert hier à Oran, ont insisté sur l'importance de la dynamique de l'échange linguistique et culturel dans l'espace géographique.

Ainsi, M. Kamel El Korso, professeur à l'université d'Oran 2 et membre du comité d'organisation de ce colloque de deux jours, a mis en exergue les enjeux et les perspectives de l'inter-culturalité, estimant qu'"il est temps de prendre en charge l'aspect culturel et de le développer". "La langue est le reflet d'une culture. Cette dernière est exprimée par une langue qui permet aux uns et aux autres de se rapprocher et d'instaurer des échanges qui aboutissent à une compréhension mutuelle et une tolérance", a-t-il expliqué.



Plus de 50 communications et interventions en arabe, français, anglais, allemand ainsi qu'en espagnol figurent au programme de cette rencontre qui se tient à la Faculté des langues étrangères de l'université Oran 2.

Ce rendez-vous scientifique est marqué par la participation d'un panel d'universitaires algériens et étrangers venus de plusieurs pays comme l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse,

la Turquie, l'Espagne, la France, le Maroc, la Tunisie, le Niger et la Malaisie.

Selon ses organisateurs, ce colloque s'inscrit dans une perspective d'exploiter les apports des cultures du bassin méditerranéen ainsi que de définir le rôle de l'inter-culturalité dans l'élaboration de programme d'enseignement d'apprentissage des langues sur les deux rives de la Méditerranée.

COLLOQUE À ORAN SUR MOULOU MAMMÉRI : Les rapports entre la littérature et le cinéma au centre de débat

Les rapports entre la littérature et le cinéma ont été au centre des débats hier lors de la deuxième journée du colloque consacré à Mouloud Mammeri "L'œuvre mammérienne revisitée à l'aune du 7e Art", organisé à Oran dans le cadre de la célébration du centenaire de la naissance de cet auteur.

Pour le cinéaste et enseignant à la faculté des langues étrangères de l'Université Oran 2, Mohamed Bensalah, les rapports entre la littérature et le cinéma est une longue histoire de querelles et de malentendus.

"On demande au film d'être scrupuleusement fidèle à l'œuvre dont il s'inspire, alors que le passage d'un langage à l'autre s'accompagne nécessairement d'une transformation, fruit de la rencontre profonde de deux créateurs", a-t-il souligné.

Il a rappelé, dans ce sens, que Mouloud Mammeri, interrogé à propos de son roman "L'Opium et le bâton", adapté à l'écran par Ahmed Rachedi, disait "je n'attends pas une translation fidèle, les choses ne pouvant se dire que différemment au cinéma. Rachedi a suivi très fidèlement le roman", indiquant par là que "le roman et le film sont deux langages différents" dans une déclaration faite à la presse 48 heures avant sa mort.

M. Bensalah estime "qu'un texte porté à l'écran cesse d'appartenir à la littérature, car les mots performés par un acteur entrent en relation avec les autres composantes du langage filmique (décor, cadrage, le découpage, ...)".

Concernant l'adaptation des textes littéraires algériens au cinéma, Mohamed Bensalah a indiqué qu'elle est rare. "El Ha-

riq", feuilleton télévisé de Mustapha Badie, adapté à partir de la trilogie de Mohamed Dib, "Le vent du sud" de Benhadouga, adapté par Slim Riad, "L'Opium et le Bâton" et "La colline oubliée" de Mammeri, adaptés à l'écran respectivement par Ahmed Rachedi et Abderrahmane Bouguerrouh et "Morituri" et "Ce que doit le jour à la nuit" de Yasmina Khadra, portés à l'écran par Touita Okacha et Alexandre Arkadi, constituent des exceptions, selon M. Bensalah qui a déclaré qu'"il est temps de faire table rase des clichés tenaces concernant les rapports entre la littérature et le cinéma et d'abolir les frontières entre les arts".

L'enseignant Amine Chorfi, de l'Université "Abdelhamid Ibn Badis" de Mostaganem, a, pour sa part, estimé "qu'à l'ère des multimédias, l'enseignement de la littérature devient difficile, car les étudiants vont vers la littérature à travers d'autres médias que le livre", critiquant la séparation entre littérature et le cinéma qui "sont différents, mais appartiennent au même univers". Pour cet universitaire, ces questions posent le problème de la formation même des étudiants, soulignant que "le monde universitaire doit s'adapter aux nouveautés". Le critique de cinéma Ahmed Bedjaoui a soutenu, de son côté, que l'adaptation ne s'arrête pas uniquement au film et à l'œuvre littéraire, mais au public et le texte écrit et la relation entre le public et le film. Revenant sur l'histoire du cinéma mondial, Ahmed Bedjaoui a souligné qu'avec l'apparition du cinéma parlant, les réalisateurs ont fait parfois appel aux écrivains de renom comme William Faulkner et bien d'autres.

APS

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
WILAYA D'ALGER
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE DAR EL BEIDA



وزارة السكنى العمران والمدنية
ولاية الجزائر
بنيان الترقية و التسيير العقاري
لشدار البيضاء

Ref. ALP 2017.001010

Alger

10 MAI 2017

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°23 /SM/DG/2017

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Dar El Beida (numéro d'identification fiscal 000016001140661) lance un Avis d'appel d'offres Nationales Ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur la « Mission étude d'adaptation et suivi des travaux de réalisation » d'un CEM type Base 06 accompagnant le projet des 3500 LPL à Abziou I Et II (Site 2) commune de Douera -Wilaya D'Alger - (Cités d'Habitat Intégrées Tranche 2015) du Programme des Equipements d'accompagnement des cités d'habitats Intégrés du programme national au titre de l'année 2015 wilaya D'Alger.

L'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales adressé aux architectes et bureaux d'études ayant exécuté les missions d'étude et suivi de la réalisation d'un CEM type B6, répondant aux conditions suivantes :

1. Capacités professionnelles :

Inscrit au tableau national de l'ordre des architectes et disposant de l'Agrément pour l'exercice de la profession de l'architecte pour l'année 2016. Les bureaux d'études publics sont dispensés de l'inscription au tableau national de l'ordre des architectes.

2. Capacités financières :

Ayant un chiffre d'affaire supérieur ou égale à 3 000 000,00 DA (il s'agit du chiffre d'affaire moyen des trois dernières années (2013, 2014 et 2015), joindre une copie de la déclaration des impôts forfaitaires unique ou des bilans financiers des trois dernières années, déposés auprès des services fiscaux

3. Capacités techniques :

Disposant des moyens humains et des références professionnelles suivants :

- Moyens humains :

Justifiés par les attestations d'affiliation délivrées par CNAS, datant de moins de 03 mois, pour servir à la justification de l'expérience des effectifs ainsi que les diplômes et documents justifiant leurs profils. Il s'agit de :

- un architecte ayant une expérience supérieure ou égale à 03ans.
- un ingénieur en génie civil ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.

- Références professionnelles :

Ayant exécuté au minimum la mission d'étude et suivi de la réalisation d'un CEM type B6 durant les dix (10) dernières années.

Les moyens humains ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique

Les architectes intéressés par le présent avis, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de l'OPGI de Dar El Beida contre un paiement de 2000 DA par cahier des charges, non remboursables.

Le retrait des cahiers des charges se fait par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, auprès de la direction générale de l'OPGI de Dar El Beida (Service Des Marchés), sis à la cité Rabia tahar, Bâtiment M5 à Bab Ezzouar / ALGER.

Conformément aux stipulations de l'article 67 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter « le dossier de candidature, l'offre technique, et l'offre financière », contenant l'ensemble des documents exigés par les articles N°16, 17 et 18 du cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du soumissionnaire, l'objet de l'appel d'offre, le numéro de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de la candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, qui porte : l'objet de l'appel d'offre, le numéro de l'appel d'offre et la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

La Durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres, sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de préparation des offres à partir de 08h00 jusqu'à 12 h 00, au niveau de la Direction Générale de l'OPGI de Dar El Beida (Service Des Marchés), sis à la cité Rabia tahar, Bâtiment M5 à Bab Ezzouar / ALGER .

L'ouverture des plis se fera le même jour de la date de dépôt des offres, à partir de 13 h 00 mn, au niveau de la Direction Générale de l'OPGI de Dar El Beida, sis à la cité Rabia tahar, Bâtiment M5 à Bab Ezzouar / ALGER .

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois, à compter de la date d'ouverture des plis.

Le présent avis est considéré comme invitation à tous les soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

BADMINTON:

M.Ould Ali : «Réalisation prochaine d'un centre fédéral pour cette discipline»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports El Hadi Ould Ali, a annoncé samedi, à Alger, la réalisation d'un centre fédéral au profit de la Fédération algérienne de Badminton (FABA).

«J'ai discuté avec le président de la Fédération algérienne de badminton, Messaoud Amine Zoubiri, pour la création d'un centre fédéral, car il est indispensable pour le développement de cette discipline.

Il sera basé à Alger ou dans sa périphérie», a indiqué Ould Ali, à l'occasion de la coupe d'Algérie de badminton, disputée à la salle Hacene-Harcha (Alger). «Mon département est à l'écoute et il faut que vous sachiez que nous avons ordonné aux différentes directions de la jeunesse et des sports à travers le territoire national de soutenir cette discipline et mettre tous les moyens nécessaires pour son développement», a affirmé le ministre. Présent lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats de la coupe d'Algérie, Ould Ali s'est dit «heureux» de la bonne organisation et du niveau des athlètes. «Je tiens à féliciter l'instance fédérale pour cette magnifique organisation, je suis heureux de prendre part à cette cérémonie et d'honorer les vainqueurs de la coupe d'Algérie ainsi que les athlètes qui se sont distingués lors des championnats d'Afrique seniors et juniors», a-t-il ajouté. De son côté, Messaoud



Amine Zoubiri, président de la FABA a estimé que la création d'un centre fédéral donnera un nouveau souffle à cette discipline. «Le point noir du badminton en Algérie c'est l'absence d'un centre fédéral, aujourd'hui, le ministre nous a promis qu'un centre fédéral au profit de notre discipline

sera réalisé prochainement et il sera basé à Alger ou dans les wilayas proches», a détaillé le président de la FABA. «Ce centre donnera un nouveau souffle à notre discipline, car il permettra de préparer nos athlètes aux différentes échéances nationales et internationales», a conclu Zoubiri.

COUPE D'ALGÉRIE 2017 DE BADMINTON:

Large domination du club Amel Mohamadia

Le club Amel de Mohamadia (CASAM-Alger) a dominé la coupe d'Algérie 2017 de badminton (toutes catégories) à l'issue des finales disputées samedi à la salle Harcha (Alger).

Les athlètes du CASAM ont décroché sept titres sur douze possible dans les catégories suivantes: U11 garçons, U13 garçons, U15 filles, U17 garçons, U19 filles et les seniors messieurs. «CASAM est l'un des plus anciens clubs de Badminton en Algérie, crée en 1998, c'est un club connu pour ses titres remportés dans les différentes compétitions, donc ce n'est pas une surprise que nos athlètes dominent encore une fois la coupe d'Algérie», a déclaré à l'APS l'entraîneur du CASAM, Ghezali Abd El Bak. Ghezali estime que ses athlètes auraient pu faire le plein en décrochant les douze titres disputés mais la concurrence était forte. «Franchement on a cherché à rem-

porter les douze titres car on compte dans notre effectif des joueurs expérimentés, mais nos adversaires se sont distingués dans certaines catégories, ces dernières années des clubs comme Bejaia, Millia et Boumerdes essayent de nous détrôner et ça prouve que la concurrence est présente», a-t-il ajouté. De son côté, le président de la Fédération algérienne de badminton (FABA), Messaoud Amine Zoubiri, estime que la coupe d'Algérie était une grande réussite sur tous les plans. «La coupe d'Algérie constituait un défi pour la Fédération, car elle s'est déroulée sur dix terrains, une première pour le badminton algérien et arabe, je pense que cet événement était une totale réussite», a déclaré le président de la



(FABA). «Ca fait énormément plaisir de voir des clubs venus de Bejaia et Boumerdes qui tentent de décrocher des titres et créer des difficultés au club Amel Mohamadia, c'est quelque chose de bien pour notre discipline». Il a également révélé que le prochain week-end sera consacré à deux tournois nationaux inscrits dans le calendrier de la FABA pour la saison en cours, il s'agit du TOMAS Cup pour les seniors messieurs et l'IBER Cup pour les seniors dames. A l'issue de

la coupe d'Algérie 2017, la FABA a honoré les athlètes des équipes nationales qui se sont distingués lors des championnats d'Afrique seniors qui ont eu lieu, en Afrique du Sud et des juniors disputés au Maroc.

Les épreuves de la coupe d'Algérie de Badminton ont débuté vendredi par le déroulement des éliminatoires avec la participation de 432 athlètes issus de 14 ligues. La wilaya d'Alger de badminton a été la mieux représentée avec la participation de 112 athlètes.

ATHLÉTISME / MEETING INTERNATIONAL DE CASABLANCA :

Deux médailles pour l'Algérie

Les marcheurs algériens Aymen Sabri et Tinehinane Boumaza ont décroché deux médailles (1 argent, 1 bronze) au meeting international de Casablanca (Maroc), disputé samedi.

Sur le 20 km (messieurs), Sabri a décroché la médaille d'argent en 1h 25min 46sec, derrière le Tunisien Hassan Sebai, vainqueur en 1h 25min 14sec.

Chez les dames, la compétition s'est déroulée sur 10 km et Boumaza s'est classée à la 3e position, en 50min 27sec, derrière l'Espagnole Gonzales Pinedo (45:43) et la Tunisienne Chahinaz Nasri (45:58).

Quatre autres marcheurs algériens ont pris part à cette course, à savoir Mohamed Ameer, Abdesamie Saïdani et Hichem Medjber chez les

messieurs, ainsi que Bariza Ghezlani chez les dames.

Ameer s'est classé à la 5e place en 1h30:38, devant Saïdani (1h32:09), tandis que Medjber n'est pas allé au bout de la course.

Chez les dames, et à l'instar d'Ameer, Ghezlani s'est contentée de la 5e place en 52:20.

M'SILA :

Organisation d'un tournoi de sensibilisation sur la violence dans le sport

L'association «La radiouse» a organisé samedi à M'sila un tournoi sportif pour sensibiliser à la violence dans le milieu sportif, en coordination avec l'Académie de la société civile et le mouvement associatif de la wilaya.

Présent à cette manifestation organisée dans le cadre de la commémoration du 72ème anniversaire des massacres du 8 Mai 1945, le wali Hadj Mokdad a affirmé que toute initiative qui vise à combattre des fléaux sociaux parmi lesquels le phénomène de la violence dans les stades reste «la bienvenue et trouvera tout le soutien nécessaire des autorités de la wilaya».

Ce responsable a, en marge de cette manifestation, à laquelle ont pris part d'anciens internationaux tels que Lakhdar Belloumi, Mustapha Kouissi et Mohamed Chouaib, appelé le mouvement associatif à s'investir «aujourd'hui plus que jamais dans la lutte contre la violence dans toutes ses formes et particulièrement celle qui gangrène les stades de football».

Dans ce contexte, Lakhdar Belloumi a estimé que la génération actuelle de footballeurs avait besoin davantage de «soutien moral» afin qu'elle puisse être un des acteurs de la lutte contre la violence dans les stades.

De son côté, Mohamed Chouaib a affirmé que si l'amélioration des infrastructures sportives observée dans la wilaya de M'sila témoigne de l'importance qu'accorde l'Etat au secteur de la jeunesse et des sports il n'en demeure pas moins que ces efforts doivent être soutenus par «la mise en place de mécanismes de lutte contre la violence».

Cet ancien international a, par ailleurs, estimé qu'il est maintenant nécessaire de soutenir le mouvement sportif national par des moyens humains et matériels pour mettre fin aux nombreux fléaux qui affectent le monde du sport et de la jeunesse.

Mustapha kouissi n'a pas manqué de souligner à son tour l'amélioration des infrastructures sportives dans la wilaya de M'sila et notamment celles de proximité rappelant à cette occasion les valeurs du sport.

Il a affirmé que «l'exemplarité est une obligation pour tous les éducateurs et figures sportives», y compris pour les anciens joueurs de l'équipe nationale.

Le commissaire de police, Saïd Boukhari de la Sûreté de la wilaya de M'sila a estimé que la lutte contre la drogue et la violence dans les stades est au cœur du travail de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), qui insiste sur la nécessité de se rapprocher des jeunes afin de connaître leurs préoccupations et leurs aspirations par l'entremise de la Police de proximité.

A cet égard, il a indiqué que la mission de la police de proximité et de participer dans la lutte contre la violence dans les stades mais également dans la lutte contre la drogue chez les jeunes par l'activation de mécanismes éducatifs basés sur la confiance entre les jeunes et la police.

Cette manifestation s'est clôturée par l'organisation de deux matchs de football, un premier opposant les anciens de l'équipe nationale aux anciens du WR M'sila et d'un autre entre l'équipe des journalistes de M'sila et de son homologue d'Alger.

JIJEL

Les athlètes algérois dominant la compétition de pêche à la canne

Les athlètes d'Alger ont dominé la compétition nationale de pêche à la canne organisée vendredi et samedi sur la plage de Tassouset (wilaya de Jijel) en décrochant les première et troisième places.

Dans cette manifestation qui a réuni 300 pêcheurs amateurs de 25 wilayas, Zoheir Houssam d'Alger a remporté la première place avec une prise de 1260 grammes, suivi de Tarek Sennoune de Tipaza (1.195 grammes) et, en troisième position, de Kamel Allouch également d'Alger (1.189 grammes). Organisée conjointement par la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Jijel et la Fédération algérienne de sport pour tous, la manifestation qui se tient pour la première fois à Jijel vise à instaurer des échanges entre adeptes de cette jeune discipline en vue d'en favoriser l'organisation ainsi qu'à encourager le tourisme actif, a assuré El Hadi Mostaïfi. Le vainqueur de la première place Zoheir Hossam a salué l'initiative et la qualité de l'organisation espérant voir à l'avenir cette discipline devenir un sport «professionnelle». La compétition a été initiée par l'association Yema Gouraya de Bejaia qui a organisé une série de tournois nationaux et régionaux sur les plans d'eau dont le plus récent a eu lieu janvier passé sur le barrage Fontaine des gazelles de Biskra.

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE

JUDO (2E JOURNÉE) :

Les Algériens Benamadi et Temmar en finale

Les judokas algériens Abderahmane Benamadi (-90 kg) et Nadjib Temmar (+100 kg) ont composé leur billet pour les finales de leurs catégories, hier à la salle Heydar-Aliev Arena de Bakou pour le compte de la seconde journée des Jeux de la solidarité islamique (JSI-2017) qui se déroulent en Azerbaïdjan (12-22 mai).

Benamadi (-90 kg) a dominé la poule D en battant Dossou Yovo (Bénin) puis Azat Shakirov (Kirghizstan) pour s'offrir une place en demi-finale où il a battu Nacif Elias (Liban).

Il affrontera en finale Mehdiyev Mammadali (Azerbaïdjan).

«L'adversaire de Benamadi est classé 10e mondial et 5e au dernier championnat d'Europe.

Ce que nous craignons le plus, ce sont les éventuelles largesses des juges en sa faveur vu qu'il évolue dans son pays.

A notre athlète d'être intelligent et de prendre en considération ce paramètre», a expliqué à l'APS l'entraîneur de la sélection algérienne (messieurs), Yacine Silini.

De son côté, Temmar a arraché son billet pour la finale après ses victoires devant Yacizi Feyyaz de Turquie et Oltiboev Bekmurod d'Ouzbékistan.

L'Algérien affrontera en finale Krakovet Skili Lurri du Kirghizstan.

«La mission de Temmar sera un peu moins rude que celle de Benamadi, mais il doit faire at-

ention, son adversaire est vice-champion d'Asie et médaillé d'argent au Grand Prix d'Antalya en 2016», a encore averti Silini.

Pour Lyes Bouyakoub (-100 kg), il a écarté Ivan Romarenco (Emirats arabes unis) mais, victime d'un problème gastrique, n'a pu aller au terme de sa demi-finale devant l'Azéri Elmar Gazimov. Bouyakoub défiera en finale de bronze Kurbonov Soyib (Ouzbékistan). «Le staff technique et médical évaluera son état de santé et verra s'il sera apte à disputer son combat», a, pour sa part, fait savoir le Directeur des équipes nationales (DEN), Abdenour Grioua.

Chez les dames, Kaouthar Ouallal (-78 kg) a perdu son premier combat devant la judokate turque Cagri Guzel Soy, avant de se ressaisir en battant la Malaisienne Mohamed Tah Nour.

Les points récoltés en



poule n'ont pas permis à Ouallal de se battre pour le vermeil.

Elle disputera donc la finale de bronze contre Yuldashova Kumush (Ouzbékistan).

La dernière des 10 judokas algériens engagés à Bakou, Sonia Asselah (+78 kg), a été battue en poule par l'Azerbaïdjanaise Iryna Kindzerska pour dominer ensuite la Togolaise Koro Essohanam Noeline.

Elle aura l'opportunité d'empocher le bronze si elle arrive à gagner son combat face à son adversaire marocaine Ikram

Bensalem. Samedi, l'Algérie avait remporté 5 médailles au judo : une en or, euve de Ratiba Tariket (-57 kg), une autre en argent grâce à Houd Zourdani (-66 kg) ainsi que trois en bronze par Moussa Meriem (-52 kg), Oussama Djeddi (-73) et Amina Belkadi (-63 kg).

Au total, 136 athlètes représentant 37 pays animent le tournoi de judo des 4es Jeux de la solidarité islamique.

Le pays hôte l'Azerbaïdjan et la Turquie ont engagé le plus grand nombre d'athlètes (14 pour chaque pays).

L'Algérie débloque son compteur-médailles et annonce la couleur (synthèse)

L'Algérie a fait son entrée au classement général en remportant neuf médailles (2 or, 3 argent, 4 bronze), samedi lors de la deuxième journée des 4es Jeux de la solidarité islamique de Bakou (Azerbaïdjan), un début prometteur pour la suite de la compétition.

En natation, la nageuse Souad Cherouati a été la première athlète à avoir annoncé la couleur en offrant à l'Algérie la première médaille d'or du 800 m nage libre, alors que Ardjoune Abdellah a décroché l'argent au 200 m (Dos).

Je dédie ma médaille d'or à tous les Algériens. Je suis content d'avoir gagné aujourd'hui d'autant plus que c'est la première médaille d'or qui ouvrira les portes à d'autres succès», a-t-elle indiqué à l'APS à l'issue de la cérémonie de remise des médailles.

Cette moisson revient également aux judokas algériens qui ont brillé de fort belle manière lors de la première journée des épreuves en décrochant cinq médailles (1 or, 1 argent et 3 de bronze), confirmant ainsi leur statut de champions d'Afrique, en attendant l'entrée en lice des autres engagés demain dimanche.

La médaille d'or a été l'œuvre de Tarkhet Ratiba (-57 kg), championne d'Afrique en titre, en battant la représentante d'Azerbaïdjan, Gasimova Kifayet, soutenue par son public acquis à sa cause et qui a fait beaucoup de bruit pour mettre la pression sur les juges-arbitres, mais sans pour autant perturber l'Algérienne, plus que jamais déterminée à atteindre son objectif.

De son côté, Houd Zourdani (-66 kg) s'est contenté de la médaille d'argent, en perdant son duel face à l'Azéri, Shikhizada Nijat, un judoka qui occupe tout simplement la troisième place mondiale.

Les trois médailles de bronze ont été remportées par Belkadi Amina (-63 kg), Moussa Meriem (-52 kg) et Oussama Djeddi (-73 kg).

Les karatékas se sont également distingués lors de la première journée des épreuves, en décrochant deux médailles au kumité, grâce à Taleb Imene (-50 kg/bronze) quia battu la Turque Dousti Nasrine, alors que Benkhaled Abdelatif (-67 kg) a perdu en finale devant le Jordanien, Bachar Al Najjar.

Contrairement à leurs coéquipiers, les boxeurs algériens avaient du mal à entrer dans la compétition, avec un début peu brillant après l'élimination de quatre athlètes lors des deux premières journées de l'épreuve, alors que personne ne s'attendait à ces résultats devant des adversaires beaucoup moins expérimentés à l'exception des boxeurs azéris et ouzbek.

À l'issue de la deuxième journée des JSI-2017 de Bakou, l'Algérie est 4e au classement avec neuf médailles (2 or, 3 argent et 4 de bronze), alors que le pays organisateur, l'Azerbaïdjan, occupe la première place avec 22 médailles (10, 9 argent et 3 de bronze).

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE/GYMNASTIQUE (PAR ÉQUIPES) :

Les Algériens au pied du podium

La sélection algérienne masculine de gymnastique artistique a pris la quatrième place des épreuves par équipes, hier lors de la 2e et dernière journée de la compétition, disputée au National gymnastic Arena, dans le cadre des 4es Jeux de la Solidarité islamique à Bakou (Azerbaïdjan).

Composée du trio Hilel Metidji, Maoudj Ahmed Anis et Bourguieg Mohamed Abdeljalil, la sélection algérienne a terminé les épreuves de gymnastique artistique derrière les Turcs, Azéris et Iraniens qui ont placé la barre très haut lors de cette compétition.

«Avant de participer au rendez-vous de Bakou, nous savions très bien que les épreuves allaient être difficiles avec la présence des Turcs et Azéris, déterminés à jouer les

premiers rôles, eux qui ont l'habitude de participer aux grandes compétitions à l'image des championnats d'Europe et des jeux méditerranéens», a déclaré à l'APS l'entraîneur national, Laroussi Nacredine.

L'Algérien Metidji Hilel a livré de belles prestations au cheval d'arçons, alors que son coéquipier Bourguieg a occupé la première place aux épreuves du saut avec 14,500 points.

Maoudj Ahmed Anis a pris, lui, la 2e place au sol, méritant les applaudissements du public présent au National gymnastic Arena.

«Nous avons de jeunes talentueux gymnastes en l'occurrence Metidji, Bourguieg et Maoudj qui possèdent des capacités techniques non-négligeables et qui peuvent prétendre aux meilleurs résultats,

mais la compétition de haut niveau exige une préparation de haut niveau», a-t-il demandé.

L'entraîneur national a tout de même félicité les athlètes pour cette 4e place, obtenue dans un contexte «particulier» et le changement à la tête de la Fédération algérienne de gymnastique (FAG) et un retard «considérable» dans la préparation.

«On aurait pu arracher une médaille de bronze en individuel avec la prestation de Metidji sur le cheval d'arçons, mais le niveau des adversaires a été plus que relevé», a conclu Laroussi.

Chez les dames, la première place par équipes est revenue au pays hôte, l'Azerbaïdjan, devant la Turquie, médaillée d'argent et l'Indonésie qui a décroché le bronze.

NATATION :

Cherouati : «Fière d'avoir offert à l'Algérie la première médaille d'or»

La nageuse algérienne Souad Cherouati s'est dit «très heureuse» et «fière» d'avoir offert à l'Algérie la première médaille d'or des 4es Jeux de la solidarité islamique, samedi à Bakou (Azerbaïdjan).

«Je dédie ma médaille d'or à tous les Algériens. Je suis contente d'avoir ga-

gné aujourd'hui, d'autant plus que c'est la première médaille d'or qui ouvrira, je l'espère, la porte à d'autres succès», a-t-elle indiqué à l'APS à l'issue de l'épreuve du 800 m nage libre. Revenant au déroulement de la course, Cherouati a qualifié le niveau de ses trois concurrentes

pour le podium, deux Indonésiennes et une Turque, de «très relevé par rapport à ce qui se dit de cette compétition».

La nageuse algérienne sera également engagée dans le 1500 m nage libre et le 400 m nage libre où elle compte rééditer l'exploit de samedi et remon-

ter une autre fois sur le podium. Lors de cette première journée de natation, disputée au «Baku Aquatic Center», Ardjoune Abdellah a décroché la médaille d'argent, en attendant d'autres consécutions dans la compétition qui se poursuivra jusqu'au 17 mai.

JEUX OLYMPIQUES-2024: Visite de travail à Paris de la commission d'évaluation du CIO

Une commission d'évaluation du Comité international olympique (CIO), conduite par le Suisse Patrick Baumann, a annoncé hier une visite de travail de trois jours à Paris, ville candidate à l'organisation des Jeux Olympiques de 2024.

Composée de 11 membres, la commission devra étudier et évaluer le dossier de candidature parisien durant son séjour, comme elle l'avait fait, la semaine dernière à Los Angeles, l'autre ville candidate.

Le président de la commission Baumann a rappelé que Paris, tout comme Los Angeles, rivale de la capitale française dans la course pour les JO-2024, sont les premiers à bénéficier des réformes de l'Agenda 2020 du CIO, qui visent notamment à réduire les coûts d'organisation.

«Paris a une place spéciale dans le mouvement olympique», a indiqué Patrick Baumann, revenant sur l'histoire de la ville avec l'Olympisme : la refondation en 1894 à la Sorbonne des anciens Jeux en des Jeux modernes, la naissance de Pierre de Coubertin dans cette ville et l'organisation de deux éditions des Jeux en 1900 et 1924.

Cette journée est consacrée à des entretiens avec les leaders de Paris 2024, ainsi que les acteurs engagés dans le dossier de candidature.

Plusieurs thématiques telles que la vision, le concept, l'expérience ou encore l'héritage, seront abordées. La ville-hôte sera désignée par le CIO le 13 septembre à Lima.



LIGUE 2 MOBILIS (30^E JOURNÉE) : L'US Biskra termine fort



L'US Biskra, déjà assuré de son accession en Ligue 1 Mobilis bien avant la 30^e et dernière journée, clôturée samedi, a terminé la saison sur une bonne note, en rejoignant l'USM Blida à la deuxième place, avec 51 points, après sa large victoire chez l'AS Khroub (5-2).

Les choses avaient pourtant mal commencé pour les Zibans, ayant concédé l'ouverture du score dès la 15^e minute devant Meharzi.

Mais le tir a été vite rectifié, grâce notamment à Benkouider et Djabout, ayant renversé la vapeur respectivement aux (38') et (41').

Devant l'abdication de l'ASK, qui s'était complètement effondré en seconde période, l'USB a ajouté trois autres buts, par Merazka (53'), Seghir (56') et Alioui (80'), alors que Menacer avait réduit la marque pour les locaux, sur penalty à la 89^e.

Les Zibans terminent ainsi à la deuxième place du classement final, ex aequo avec l'USM Blida, ayant été battu de son côté (2-1) chez la JSM Béjaïa.

Merbah avait ouvert le score pour les Bougiotes à la 12^e minutes et c'est Frioui, sur penalty, qui a égalisé pour les Blidéens (29').

Mais à force d'insister, les gars de Yemma Gouraya ont fini par reprendre le dessus, grâce à Ghanem (65').

Pour leur part, la JSM Skikda et le RC Arbaâ se sont offerts des victoires de prestige, respectivement face au leader, le Paradou AC, et un ancien candidat à l'accession, le CA Bordj Bou Arréridj.

Les Skikdis se sont en effet imposés (3-1), grâce à Cheniguer (3'), Berramla (11' sp) et Khazri (15'), alors que Mekhalfi a réduit le score pour les Algérois à la 78^e minute.

De son côté, le RCA, qui était le premier club à rétrograder en Division Amateur, s'est offert une dernière victoire en Ligue 2 Mobilis, en battant le CABBA par deux buts à zéro, grâce à Maïchi, auteur d'un doublé aux (9' et 62').

Cette 30^e et dernière journée de Ligue 2 Mobilis avait livré la plus importante de ses dernières vérités vendredi, avec la relégation du troisième et dernier club en Division Amateur, à savoir : le WA Boufarik, après sa courte défaite (1-0) chez l'Amel Boussaâda.

Avec ce revers, le WA Boufarik accompagne le RC Arbaâ et l'AS Khroub en division amateur, alors que le Paradou AC, l'USM Blida et l'US Biskra accèdent en Ligue 1.

Dans les autres matchs de la journée, l'ASO Chlef et le CRB Aïn Fekroun se sont imposés respectivement devant le GS Mascara et le MC El Eulma sur le même score de 2 buts à 1.

Résultats complets et classement

Vendredi :

ASM Oran - MC Saïda 1-1
Amel Boussaâda - WA Boufarik 0-0
ASO Chlef - GC Mascara 2-1
CRB Aïn Fekroun - MC El Eulma 2-1

Samedi :

AS Khroub - US Biskra 2-5
CA Bordj Bou Arréridj - RC Arbaâ 0-2
JSM Béjaïa - USM Blida 2-1
JSM Skikda - Paradou AC 3-1

Classement

	Pts	J
1). Paradou AC	62	30 en Ligue 1
2). USM Blida	51	30 en Ligue 1
->). US Biskra	51	30 en Ligue 1

4). JSM Béjaïa	46	30
5). JSM Skikda	45	30
6). MC Saïda	40	30
->). Amel Boussaâda	40	30
->). ASO Chlef	40	30
9). CAB Bou Arréridj	36	30
->). MC El Eulma	36	30
->). ASM Oran	36	30
->). CRB Aïn Fekroun	36	30
13). GC Mascara	35	30

14). WA Boufarik	32	30 relégué en Div. amateur
15). RC Arbaâ	28	30 relégué en Div. amateur
16). AS Khroub	24	30 relégué en Div. amateur

APS

SÉLECTION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL: Lucas Alcaraz entame une tournée européenne (FAF)

Le sélectionneur de l'équipe d'Algérie de football, Lucas Alcaraz a entamé sa tournée européenne ce samedi pour discuter avec le plus grand nombre de joueurs algériens évoluant en Europe, en prévision des prochaines échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Avant même d'entamer sa tournée européenne, Alcaraz a profité de sa présence chez lui en Espagne pour assister le 8 mai 2017 à la rencontre de Liga: Leganés ù Bétis et rencontrer Aïssa Mandi à la fin du match.

Le nouveau sélectionneur en a profité pour expliquer au capitaine des Verts lors de la dernière CAN son projet avec la sélection algérienne.

Le sélectionneur national s'est envolé ce samedi à destination de Dusseldorf où il a été rejoint par Hakim Medane, le responsable de l'équipe nationale A.

Les deux hommes étaient au stade Veltins-Arena Gelsenkirchen pour assister au match Schalke 04 ù Hamburg (1-1) et ensuite rencontrer Nabil Bentaleb.

Au cours de sa tournée, le coach verts se rendra dans cinq pays européens et rencontrera une vingtaine de joueurs, précise la FAF sur son site officiel.



Après l'Allemagne, Alcaraz et Medane iront à la rencontre des autres internationaux algériens évoluant en Europe et en profiteront pour regarder quelques matchs des clubs où évoluent nos internationaux. Leur tournée les mènera dans pas moins de cinq pays : la France, la Belgique, l'Angleterre, le Portugal et l'Italie où ils pourront rencon-

trer une vingtaine de joueurs et assister à des matchs.

Dans l'impossibilité de rencontrer tous les joueurs de la sélection avant le prochain stage, Alcaraz et Medane qui sont accompagnés d'un interprète, prendront le soin d'appeler le reste des joueurs par téléphone pour leur expliquer le projet du nouveau coach. La sélection

algérienne disputera deux matchs en mois de juin prochain. Les coéquipiers de Mahrez affronteront la Guinée en amical le 6 juin au stade Mustapha Tchaker de Blida avant de croiser le fer avec le Togo le 11 juin toujours à Blida pour le compte de la première journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2019.

LIGUE 1 MOBILIS (26^E JOURNÉE) :

Le CRB «Roi d'Alger», en dominant le NAHD

Le CR Belouizdad s'est donné du baume au cœur samedi, lors de la 26^e journée de Ligue 1 Mobilis de football, en remportant une victoire de prestige (3-2) contre son frère ennemi, le NA Hussein Dey (3-2), au moment où la JS Kabylie a compliqué sa situation dans le bas du tableau, en perdant (1-0) chez le DRB Tadjenanet.

Le Chabab a ouvert le score par Feham Bouazza, ayant inscrit l'un des buts les plus rapides du championnat, après seulement douze secondes de jeu, et c'est lui qui a redonné l'avantage au CRB, sur coup franc direct à la 74^e minute, après que Gamsi ait égalisé sur penalty pour le NAHD (42').

Le troisième but belouizdadi a été inscrit par Naâmani, d'une tête à bout portant (89'), alors que Bendebka a réduit le score pour le Nasria, à la 90'+3.

Un précieux succès donc pour le Chabab, qui se hisse provisoirement à la 7^e place du classement général, ex aequo avec le MC Oran et la JS Saoura, en attendant le déroulement des autres matchs.

De son côté, la JS Kabylie a très mal négocié son déplacement chez le DRB Tadjenanet, qui était un concurrent direct pour le maintien et face auquel elle devait donc impérieusement résister.

Les Canaris avaient tenu bon pendant une heure, avant de craquer devant Terbah, auteur de l'unique but à la 60^e minute, mais qui a suffi au bon-

heur des «Tortues», désormais 11es, avec 29 points. De son côté, et après cette énième défaite, la JSK se retrouve à 13^e, soit premier club non reléguable, avec 28 unités au compteur, ce qui lui promet une fin de saison des plus compliquées pour éviter la descente en Ligue 2. À l'instar de la JSK, l'Olympique de Médéa a commencé par bien tenir le coup, avant de s'effondrer en toute fin de match. Le défenseur Ishak Guebli ayant inscrit le but de la victoire pour le RC Relizane à la 69^e minute.

L'OM reste néanmoins solidement accroché à sa 6^e place, avec 37 points, au moment où le RCR se maintient hors de la zone rouge, avec un point d'avance sur le premier club reléguable, la JSK.

Vendredi, en ouverture de cette 26^e journée, la lanterne rouge, le MO Béjaïa s'était neutralisé (1-1) avec l'USM Bel-Abbès, et voit donc sa situation se compliquer davantage dans la course au maintien, alors que de son côté, USM Bel-Abbès reste solidement accroché à la troisième place, avec 42 points, derrière l'Entente de Sétif (ter) et le MC Alger (2^e), qui comptent cependant un match en moins.

Les autres matchs de cette 26^e journée se joueront ce soir et le 16 mai courant, au moment où le choc mettant aux prises le CS Constantine et le MC Alger a été reporté à une date ultérieure.

Résultats partiels et classement

Vendredi :

MO Béjaïa - USM Bel-Abbès 1-1
Samedi :
CRB - NAHD 3-2
RCR - Olympique Médéa 1-0
DRB Tadjenanet - JS Kabylie 1-0
ES Sétif - USM El Harrach 0-0
JS Saoura - CA Batna

Demain, 16 mai :

A Alger (Stade Omar Hamadi) : USM Alger - MC Oran (17h45)
A Constantine (Stade Benabdelmalek) : CS Constantine - MC Alger reporté à une date ultérieure

Classement :

	Pts	J
1). ES Sétif	47	25
2). MC Alger	44	25
3). USM Bel-Abbès	42	26
4). USM Alger	40	25
5). NA Hussein Dey	38	26
6). Olympique Médéa	37	26
7). JS Saoura	36	25
->). MC Oran	36	25
->). CR Belouizdad	36	26
10). USM El-Harrach	32	25
11). RC Relizane	29	26
->). DRB Tadjenanet	29	26
13). JS Kabylie	28	26
14). CS Constantine	26	25
15). CA Batna	25	25
16). MO Béjaïa	18	26

CLASSEMENT DES BUTEURS :

Gamsi (NAHD) co-leader avec Hamia (CRB)

L'attaquant du NA Hussein-Dey, Ahmed Gamsi a rejoint son homologue du CR Belouizdad, Mohamed Amine Hamia en tête du classement des meilleurs buteurs de la Ligue 1 Mobilis, en inscrivant son 12^e but personnel samedi, pour le compte de la 26^e journée. L'ancien fer de lance de l'USM Alger et de

l'ES Sétif a transformé un penalty à la 42^e minute lors du derby CRB-NAHD qui a vu le Chabab l'emporter (3-2) au stade du 5-Juillet. L'ascension de Gamsi est le seul changement notable dans le Top 5 de cette semaine, les autres meilleurs buteurs du championnat étant tous restés muets.

Classement des buteurs :

12 buts : Mohamed Amine Hamia (CR Belouizdad), Ahmed Gamsi (NA Hussein-Dey).
9 buts : Mustapha Djallit (JS Saoura), Ahmed Messaâdia (MO Béjaïa), Mourad Benayad (RC Relizane), Abou Sofiane Balebge (USM Bel-Abbès).
8 buts : Rachid Nadjji (ES Sétif), Rabie Mefah (USM Alger).
7 buts : Youcef Chibane (DRB Tadjenanet), Chérif Mohamed Hicham (MC Oran).
6 buts : El Habib Bouguelmouna (USM Bel-Abbès), Abdelkrim Zouari (USM Bel-Abbès), Akram Djahnit (ES Sétif).

Zidane va prolonger jusqu'en 2020

Des performances impressionnantes qui lui valent de faire l'unanimité du côté de la capitale espagnole. A tel point que Florentino Perez a décidé de faire une proposition de contrat à l'ancien numéro 10 des Bleus. Le patron des Merengues lui aurait ainsi offert un nouveau bail jusqu'en 2020. Une proposition d'ores et déjà acceptée par le principal intéressé, selon Marca. L'officialisation ne devrait, en revanche, se faire qu'à l'issue de la saison.



FLOU SUR L'AVENIR DE MATUIDI ?

Après un départ avorté de justesse l'été dernier à la suite d'un intérêt persistant de la Juventus Turin, le milieu de terrain du Paris Saint-Germain Blaise Matuidi (30 ans, 32 matchs et 4 buts en L1 cette saison) était encore annoncé partant au terme de cette saison. Flou sur son avenir ces dernières semaines, l'international français aurait pris une décision à ce sujet. En effet, selon les informations du quotidien L'Equipe, Matuidi aimerait bien rester à Paris mais attend toujours une offre de prolongation de son contrat, qui court actuellement jusqu'en juin 2018, à la hauteur de ses attentes. En tout cas, l'ancien

RONALDO EN FORME POUR LE SPRINT FINAL

Cristiano Ronaldo est en forme pour le sprint final selon Marca. Le Portugais a été bien préservé...

Les dernières échéances du Real Madrid vont être très coûteuses en énergie, mais Cristiano Ronaldo est bien préparé à les affronter selon la presse espagnole. Marca affirme que Ronaldo a été bien préparé par le staff madrilène et va jouer tous les rendez-vous restants du club merengue. Le Ronaldo assez moyen en finales de Champions League à Lisbonne (2014) et à Milan (2016) devrait être un lointain souvenir. Zinedine Zidane a su économiser sa star spécifiquement pour le sprint final. Ronaldo, dévoreur notoire de records, serait, toujours selon la même source, très enthousiasmé à l'idée de remporter le doublé Liga-Champions League, un doublé derrière lequel le Real Madrid court depuis 1958.



Brahimi dans le viseur de Man U

Selon le Daily Mail, les dirigeants de Manchester United seraient sur la trace d'un milieu de terrain offensif du FC Porto. Les Red Devils s'intéresseraient à l'international algérien Yacine Brahimi. Sous contrat jusqu'en 2019 avec les Dragons, le joueur de 27 ans évolue depuis 2014 au Portugal.

Stéphanois vient de faire construire une nouvelle maison dans la région et ne penserait plus à un départ...

WENGER : «JE DONNE LE MAXIMUM POUR MON CLUB»

Appelé à réagir à la nouvelle demande de départ des supporters, Arsène Wenger a rappelé que tout ce qu'il fait c'est pour le bien d' Arsenal.

Même lorsque les résultats sont positifs, Arsène Wenger n'est pas à l'abri des critiques et des protestations des supporters. Samedi, lors du match de son équipe contre Stoke City (4-1), le technicien alsacien a vu survoler un avion avec une banderole qui exigeait son départ. Un message qu'il a choisi d'ignorer. Au micro de SFR Sport, Wenger n'a même pas souhaité commenter cet événement. En revanche, il ne s'est pas privé pour rappeler son attachement envers Arsenal. "L'avion ? Je suis payé pour faire mon travail. Je donne le maximum pour mon club. Avec un engagement total", a-t-il rétorqué. Faut-il en déduire qu'il va rester à l'Emirates Stadium au moins une année de plus.



Pepe aurait fait son choix !

En fin de contrat avec le Real Madrid, l'international portugais Pepe aurait fait son choix pour la saison 2017-2018. Un temps annoncé du côté du Paris-Saint-Germain, le défenseur des Meringues devrait finalement s'engager avec le club italien de l'Inter de Milan selon la Gazzetta. Pepe devrait jouer au FC match sous le maillot du Real Madrid ce dimanche face au FC Séville à moins que le Real Madrid ne décide de le conserver. Après 10 années passées avec le Real Madrid, Pepe pourrait à nouveau soulever deux titres en cette fin de saison avec la Liga et la finale de la Ligue des Champions.

MAN CITY: ZABALETA S'EN VA

Au club depuis 9 ans, Pablo Zabaleta ne portera plus le maillot de Manchester City la saison prochaine. Le défenseur argentin, en fin de contrat, ne sera pas conservé par les Sky-

blues, qui ont confirmé la nouvelle dans un communiqué officiel pour remercier le latéral pour ses bons et loyaux services. Zabaleta disputera son dernier match à domicile avec les Citizens mardi soir, contre West Brom.



RÈGLEMENT DU CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL : M. Lacroix réitère la volonté du SG de l'ONU pour relancer les négociations

Le secrétaire général adjoint des Nations unies aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, a réitéré hier à Alger la volonté du nouveau secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, pour relancer les négociations entre le Front Polisario et le Maroc en vue du règlement du conflit au Sahara occidental occupé.

«Un autre sujet important a été évoqué. C'est l'occasion de dire la «forte volonté» du secrétaire général de l'ONU (M. Guterres) de réengager les efforts en vue des négociations politiques à la suite de l'adoption par le Conseil de sécurité de récente résolution renouvelant le mandat de la Mission de l'ONU pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (MINURSO)», a déclaré M. Lacroix, au terme de l'audience que lui a accordée le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra, et à laquelle a assisté le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU au Mali et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), Mahamat Saleh Annadif.

Soulignant les efforts faits depuis l'arrivée du nouveau secrétaire général de l'ONU pour «dégager la voie» devant le travail politique conformément aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, M. Lacroix a expliqué que le «travail est minutieux, graduel, portant sur plusieurs situations, notamment le retour à la pleine fonctionnalité de la Minurso, qui est aujourd'hui acquise.

Et puis un travail pour créer les conditions à Gueguerat de manière, à ce que, ce qui pouvait constituer des difficultés, des obstacles dans ce travail fait par le SG (de l'ONU) pour réengager le processus, est mis aujourd'hui sur le coté».

«Donc il y a cette progression. Encore une fois je vous le redis la volonté du SG est là pour que maintenant nous puissions avancer conformément à ce que nous demande le Conseil de sécurité pour un travail politique», a conclu le responsable onusien.

ALGÉRIE-MÉDITERRANÉE Bensalah participe à Rome aux travaux de la 13e AP-UPM

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a participé samedi à Rome, aux travaux de la 13e session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (AP-UPM), lesquels ont été consacrés à l'examen du thème «développement durable et opportunités d'emploi en Méditerranée» et couronnés par plusieurs recommandations.

Le communiqué du Conseil de la nation précise que les travaux qui se sont déroulés au siège de la Chambre italienne des représentants, ont été couronnés par l'adoption des recommandations des 5 commissions (Commission politique, de la sécurité et des droits de l'homme, Commission pour la promotion de la qualité de vie, les échanges entre les sociétés civiles et la culture, Commission des affaires économiques et financières, des affaires sociales et de l'éducation, Commission des droits de la femme dans les pays euro-méditerranéens, Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'eau).

Par ailleurs, la session plénière a adopté le procès-verbal de réunion de la 12e session tenue en mai 2016 à Tanger (Maroc). A la clôture des travaux, la présidence tournante est passée de l'Italie à l'Egypte. Accompagné d'une délégation de haut niveau, M. Bensalah a participé vendredi aux travaux du 4ème sommet des présidents de parlements de l'AP-UPM, qui ont été sanctionnés par l'adoption d'un communiqué dans lequel les participants avaient mis l'accent sur la nécessité de «consolider les politiques globales de l'emploi dans l'espace euro-méditerranéen, soutenir l'initiative euro-méditerranéenne de recrutement et mobiliser les ressources financières afin de promouvoir l'entrepreneuriat féminin».

APS

ALGÉRIE-UA-ONU DU 15 AU 17 MAI À MALABO (GUINÉE EQUATORIALE) : M. Messahel représente le président Bouteflika au sommet du Comité de l'UA sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, représentera le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux travaux du Comité des dix chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, prévus du 15 au 17 mai à Malabo (Guinée Equatoriale), a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Les membres du Comité procéderont, au cours de ce Sommet, à «une évaluation d'étape du processus engagé pour la réforme du Conseil de sécurité et examineront les voies et moyens de promouvoir et de consolider la position africaine commune dite aussi ++ Consensus d'Ezulwini ++, à la lumière des développements récents intervenus dans le cadre des négociations intergouvernementales», précise la même source.

Adopté en 2005 par l'Union africaine, le «Consensus d'Ezulwini» est l'expression de la revendication des Etats membres pour une participation «plus juste, plus équilibrée et plus représentative de l'Afrique, afin de pouvoir assumer pleinement son rôle, au sein de la communauté internationale, notamment dans le maintien de la paix à

travers le monde».

Ce comité, présidé par le président de la République du Sierra Leone, Ernest Bai Koroma, est composé de l'Algérie, de la Libye, de la République du Congo, de la Guinée équatoriale, du Kenya, de la Namibie,



de l'Ouganda, du Sénégal, de la Sierra Leone et de la Zambie.

ALGÉRIE-UA M. Sellal reçoit le président de la Commission de l'UA Faki Mahamat

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, hier à Alger, le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

«La rencontre a permis aux deux responsables de procéder à un échange de vues sur un certain nombre de questions relatives notamment au maintien de la paix, la sécurité, le développement socio-économique en Afrique ainsi que la dynamique à mettre en

œuvre pour permettre à l'organisation africaine de se hisser au niveau de nos défis», a précisé la même source.

«La situation dans la sous-région du Sahel a été largement évoquée pour conjuguer les efforts en vue d'un retour de la stabilité», a souligné le communiqué. Après avoir évoqué les recompositions en cours liées à la nouvelle conjoncture politico-économique mondiale, le Premier ministre et son hôte ont saisi cette occasion pour «renouveler leur disponibilité à ne ménager aucun effort

pour contribuer à la levée des obstacles et contraintes qui continuent de peser sur le rythme du développement de l'ensemble des pays africains ainsi que sur l'émancipation de ses peuples», ajoute le communiqué.

L'entretien s'est déroulé en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale Ramtane Lamamra et du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel.

ALGÉRIE-ONU-MALI Un responsable onusien rend hommage à l'Algérie pour son rôle dans le règlement des crises en Afrique

Le secrétaire général adjoint des Nations unies aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, a rendu hier hommage à l'Algérie pour son rôle joué en matière d'instauration de la paix et de la sécurité ainsi que dans le règlement des crises dans la région et en Afrique à travers des actions jointes à celles de la communauté internationale.

«Je remercie les autorités algériennes pour le rôle essentiel que joue l'Algérie pour aider à résoudre les crises qui affectent le continent africain», a déclaré M. Lacroix, au terme de l'audience que lui a accordée à Al-

ger le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra, et à laquelle a assisté le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU au Mali et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), Mahamat Saleh Annadif.

«Nous avons parlé avec MM. Lamamra et Ennadif de la situation au Mali, nous avons redit toute notre appréciation pour le rôle absolu incontestable que joue l'Algérie, qu'elle a joué dans le passé, qu'elle joue

aujourd'hui et qu'elle jouera demain encore pour continuer nos efforts collectifs pour ramener la paix et la stabilité au Mali et dans le Sahel», a indiqué M. Lacroix. Rappelant les efforts collectifs de l'Algérie, des Nations unies, de M. Annadif et des autres partenaires pour rétablir la paix et la sécurité au Mali, le responsable onusien a, toutefois, ajouté que «beaucoup reste à faire...» «Il y a des défis, une situation sécuritaire qui reste difficile, encore du travail pour mener à bien la mise en oeuvre de l'accord de paix, mais les discussions que nous avons eues, ont confirmé l'engagement de

l'Algérie pour conserver ce rôle leader dans ce travail collectif pour aider le peuple malien et les pays de la région à retrouver la stabilité», a également souligné M. Lacroix.

L'Algérie en sa qualité de chef de file de la médiation internationale avait conduit les pourparlers inter-maliens pour le règlement de la crise dans la région nord du Mali, couronnés par la signature de l'accord de paix et de réconciliation au Mali dont elle (l'Algérie) préside aujourd'hui le Comité de la mise en œuvre de cet accord.

ALGÉRIE-ESPAGNE M. Boutarfa à Madrid pour discuter des perspectives de coopération énergétique algéro-espagnole

Le ministre de l'Énergie, Noureddine Boutarfa, effectuera les 15 et 16 mai une visite de travail à Madrid (Espagne) au cours de laquelle il rencontrera de hauts responsables espagnols pour discuter de la coopération énergétique entre les deux pays, apprenait-on hier de ce ministère.

Lors de cette visite, M. Boutarfa ren-

contrera le ministre espagnol des Affaires étrangères et de la coopération, Alfonso Dastis, et celui de l'Énergie, du Tourisme et du Programme numérique, Alvaro Nadal M. Boutarfa aura également des entretiens avec les premiers dirigeants des principales compagnies énergétiques espagnoles, selon la même source. Durant toutes ces en-

treuves, il sera abordé les relations bilatérales entre les deux pays, l'état d'avancement des projets de partenariat en cours ainsi que les perspectives de coopération et d'investissement dans le domaine énergétique, en particulier dans l'exploration, la production, la transformation des hydrocarbures et les énergies renouvelables.